29e CABANE A SUCRE - 29 avril au Sportex

Concours Provincial au Titre "Mlle Cabane à Sucre": 15 avril

le franco albertain

Mercredi 29 mars 1978 Volume 11 Numéro 13 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents

31 Jours avant la 29e Cabane à Sucre

(Edm-CPC-GT) Seulement trente et un jours avant le Grand Jour de la 29e Cabane à Sucre qui aura lieu en effet le 29 avril prochain au Sportex. Selon Alcide Magnan, directeur du Comité de la Cabane, les préparatifs vont bon train et les quinze membres du Comité travaillent avec un enthousiasme et un esprit d'équipe exemplaire. Le Comité de la Cabane est cependant encore à la recherche de volontaires qui seraient prêts à travailler pour une période de deux à trois heures le jour même de la 29e Cabane à Sucre.

Le volume des produits (sucriers) qui sera en vente à la Cabane cette année a augmenté de 50 pour cent en ce qui regarde le beurre d'érable et le sucre mou, et de 10 pour cent relativement aux divers autres produits. Le kiosque de mets offrira d'autre part cette année encore des crêpes, des tourtières, des fromages, des pâtisseries et peut-être des assiettes froides et du blé de maïs. Les responsables sont encore à la recherche de bonnes cuisinières qui accepteraient de préparer les fèves au lard.

Sauf la régionale de Calgary, qui choisira sa candidate samedi prochain le 1er avril à l'occasion de son Festival du Printemps, les sept autres régionales ont déjà choisi leur candidate qui se présentera au Concours provincial le 15 avril. Le concours provincial a pour objet de choisir une Mlle Cabane à Sucre certes, mais surtout une Mlle Franco-Albertain qui sera en quelque sorte "l'ambassadrice" des francophones durant la prochaine année. Les différentes régionales seront donc encouragées à faire participer la gagnante à leurs différentes activités au cours de l'année qui suivra.

Les candidates élues jusqu'à date sont: Denise Touchette (Red Deer), Christiane Paquet (Lethbridge), Angèle Aubin (Riv-La-Paix), Jeannette Croteau (Bonnyville), Lorraine Charron (St-Paul), Elizabeth Lusson (Morinville-Legal), et Line Charest (Edmonton). Le concours aura lieu à l'occasion d'un cocktail et d'une danse.

Le concours de sciage annuel aura la même formule que l'année dernière. M. Valère Grenier, président de la régionale de Rivière-La-Paix lancera un défi à ses confrères des sept autres régionales. Le gagnant se méritera le trophée provincial du meilleur scieur de bûche 1978.

Le comité pour les expositions d'art et d'artisanat estime qu'environ vingt-cinq kiosques seront montés cette année. Quant aux jeux pour les enfants, ce sont des étudiants de onzième année de l'école J.H. Picard qui en auront la responsabilité. La plupart des élèves des écoles élémentaires de la région d'Edmonton sont aussi invités à participer à un concours de dessins de feuilles d'érable et inscrire leur nom à l'endos. Tous les dessins seront exposés à la Cabane. Un juge choisira alors le ou la gagnante qui se méritera une bicyclette ou l'équivalent.

Suite à la page 2

Session d'Information en Education



Hélène Lagassé, du Students Finance Board et Lucille Mandin, André Gareau et Jean Fortier de la Faculté St-Jean étaient de passage à Bonnyville la semaine dernière.

BONNYVILLE

Le comité d'éducation de l'ACFA organisa une session d'information concernant l'éducation en français au niveau post-secondaire. Trois représentants du Collège Saint-Jean ainsi qu'une déléguée du Students Finance Board se rendirent au Centre Culturel mardi dernier pour rencontrer des parents et des professeurs.

André Gareau et Jean Fortier, professeur de psychologie et de classique respectivement, ont présenté un montage audio-visuel au sujet de la Faculté St-Jean. Depuis quelques semaines le Collège est officiellement reconnu comme une faculté interdisciplinaire de l'Université de l'Alberta et peut offrir des baccalauréats en arts, éducation et sciences. De plus, la Faculté St-Jean offre des cours de base qui peuvent diriger les étudiants en médecine, droit, génie et autres.

Monsieur Gareau a également énoncé certains avantages d'être bilingue et ses dires sont supportés par plusieurs études scientifiques. En ce qui concerne le bilinguisme chez les petits, Lucille Mandin, professeur en pédagogie, expliqua l'importance du programme d'immersion à la maternelle et dans les premières années à l'école. Elle recommande que les professeurs de ces classes n'enseignent rien en anglais avant la troisième année, thèse qui est supportée par la loi scolaire de toute façon.

La coordonnatrice-adjointe du Students Finance Board — programmes de langue seconde — Hélène Lagassé a détaillé la série de bourses qu'offre ce département. Sont éligibles pour ces bourses tous étudiants du secondaire et universitaires et enseignants qui prennent des

Suite à la page 7

Cette semaine:

Des Canadiens

Allocution de M. Eugène Trottier, Directeur du membership, au rallye de F.J.A.

Bien chers jeunes,

Vous avez 15, 17 ou 20 ans. Vous vous êtes réunis afin de vous connaître davantage et d'ajouter, à vos déjà nombreuses connaissances, une dimension nouvelle. Vous cherchez à être mieux informés, donc plus complets. Je vous félicite.

Vous êtes venus des quatre points cardinaux de la province et peut-être même d'en dehors. Vous êtes, j'en suis sûr, agréablement surpris de constater combien vous vous ressemblez. Vous êtes évidemment de la même génération mais, il y a plus. Vous êtes pour la plupart de vous, animez par un même sang, qui tient essentiellement à vos origines communes.

Vous êtes beaux et belles. C'est très agréable à voir et à dire. Vous êtes à la fleur de l'âge. Rien ne résiste, ou presque, à vos forces physiques et les illusions vous sont non seulement permises, mais elles sont de bon augure et très souvent signe d'ambition à l'état pur.

Vous êtes Albertains. Vous êtes du terroir. Vous êtes chez vous et, sans vous, l'Alberta et le Canada, y compris le Québec, ne seraient pas tout à fait ce qu'ils sont. Il est essentiel que vous le réalisiez bien pour saisir le message que je vais essayer de vous transmettre.

Si vous me comprenez, alors que je vous parle dans votre première langue, je suppose... car, c'est bien en français que votre mère vous a "dorlotés" et conduits à l'école, n'est-ce-pas! C'est la preuve qu'avec l'anglais que vous avez appris par la suite (ou vice-versa) vous êtes en voie de devenir des Canadiens complets qui pourront jouir d'un ensemble de culture, d'attraits et de possibilités d'adaptation et de travail que seul un pays neuf et de telle dimension peut offrir. Seulement, voilà... Noblesse Oblige...

L'être humain aura toujours besoin de se prouver et de s'affirmer. Vous n'échapperez pas à la règle. C'est dire que vous aurez, si ce n'est déjà fait, à choisir et à proclamer votre décision. J'entends celle de vouloir être bien dans sa peau, qui doit être celle d'un francophone assez éduqué pour posséder une formation générale et une seconde langue qui devrait être l'anglais, et les connaître assez bien toutes les deux pour: en ressentir les bienfaits et en jouir dans tous les domaines, y compris le travail. Le monde est si petit, et les déplacements si aisés et fréquents de nos jours.

Nous voyons de plus en plus apparaître le sérieux des jeunes anglophones pour apprendre notre langue. C'est très encourageant certes. Ils le font par décision renforcis d'une volonté qui est tout à leur honneur... ils accèdent à une culture nouvelle et rejoignent l'allusion au canadien complet précédemment cité.

Et... Nous... Concrètement, où sommes-nous rendus? Que faisons-nous, que faites-vous individuellement, pour garder et accentuer ce que nous avons déjà?

Il serait temps que ce soit vous les jeunes qui disiez:
à Vos Parents,
à Vos instituteurs,
à Vos Commissionnaires d'Ecoles,
que vous leur reconnaissez le mérite de vous avoir donné ce que vous avez mais aussi, qu'il faut à tout prix améliorer l'ensemble qui n'a pas encore réussi à faciliter l'éclosion d'une identité franco-albertaine collective et individuelle, profondément ressentie et affirmée. Vous êtes l'enjeu du présent et du futur immédiat, dans le contexte de l'Unité Canadienne qui est si fragile, nous le savons hélas trop.

Vous êtes, sans nul doute, les mieux placés pour être les mieux écoutés, puisqu'il s'agit bien de vous, et bientôt, de Vos Enfants...! Tout ceci, vous vous dites sans doute, sont de belles paroles, bien faciles à dire pour quelqu'un qui a l'habitude du public?

Je connais les difficultés qui vous assaillent, croyez-moi. Je sais que dans un Rallye aussi sympathique que le vôtre, il est assez facile de s'enflammer et, qu'une fois revenus chez-vous, ou dans votre école, il vous faudra de nouveau faire face à la réalité: d'un milieu de vie où il faut à priori garder la bonne entente et l'harmonie.

Je ne songe pas à vous suggérer l'impossible. Il s'agit encore moins de vous suggérer de vous isoler. Bien au contraire. Je vous demande de GRANDIR.

GRANDIR en acceptant qu'en 1978, vous êtes l'un ou l'une des 6,000,000 de canadiens qui parlent français, sans oublier que plus de 4,000,000 de ceux-ci ne parlent que le français et que ce chiffre équivaut à près de deux fois la population totale de l'Alberta.

GRANDIR en acceptant la logique d'une attache plus ou moins éloignée aux origines et coutumes de la Nouvelle et de la Vieille France. N'avez-vous jamais entendu dans vos propres familles, et souvent avec une pointe d'humour, dire que:
- le premier des... est arrivé en...
- il venait de Charente, Suisse, Normandie, Anjou, et son nom était écrit, ou se prononçait...
- nous étions à ce temps-là, des de...., ou il était coureur de bois, ou soldat, ou compagne de Jeanne Mance.


M. Eugène Trottier

GRANDIR en réalisant qu'en conséquence, vous avez un rôle à jouer. Vous êtes tous des jeunes premiers. Vos atouts sont bons. Je suis convaincu que vous saurez les jouer, comme l'ont fait d'autres jeunes qui vous ont précédés, au temps des Avant Garde et dans la Relève Albertaine.

Et puis, il y a l'Association Canadienne-Française de l'Alberta qui, sans vous serait une pure utopie. Elle vous considère au point de vous donner ce qu'aucun autre organisme n'a en Alberta.

1. En plus d'être représentés au Conseil Général, vous avez un représentant à l'exécutif provincial (Patrick Fafard). Il ne tient qu'à vous, puisque l'exemple vient d'en haut, d'obtenir le même droit au niveau des huit régionales qui couvrent la province.

2. Vous êtes, dans une proportion d'au moins 95 pour cent, filles et fils de membres de l'ACFA. Combien d'entre vous se prévalent de leur droit à la carte de membre et au vote qui vous est accordé à partir de 15 ans, sans oublier votre éligibilité à partir de 18 ans, aux postes assignés par les régionales ou le provincial.

Très rares, s'il en existe, sont les organismes ou institutions francophones albertains qui ne puisent leur fondation et souvent leur survie, dans l'ACFA... Radio, Journal, Chorale, Théâtre, Caisse Populaire, etc...

Je suis très tenté de vous dire qu'aucun de nous serait exactement ce qu'il est si l'Association n'avait été fondée, il y a déjà plus de 50 ans.

Notre présence en Alberta, incluant la Votre évidemment, est de plus en plus ressentie dans la société en général parce que nos objectifs deviennent de plus en plus précis. Il s'agit d'enrayer l'assimilation et le seul moyen demeure le droit à l'éducation en français. Pour en arriver à cela, FJA a raison. Il faut cultiver NOTRE DIFFERENCE et la vivre agréablement et profondément, d'où l'importance du thème de votre rallye.

En guise de conclusion, vous me permettrez de me retourner vers le Dr Roger Motut pour le féliciter de la considération que sa présence et celle de son épouse vous confirme, et vers vous, chers jeunes, pour vous dire que SANS VOUS, vos parents, vos écoles, vos associations et votre gouvernement même, resteront impuissants.

L'Identité du Franco-Albertain c'est à vous qu'il revient principalement de la faire vibrer. Parce que vous le ferez avec vos propres mots, et à partir des fibres les plus intimes de votre coeur d'homme et de femme bâti aux dimensions et à la topographie d'un beau et vaste pays, que nous méritons de conserver.

Legal qui abrite George Bugnet, et Donnelly qui se réclame de l'avoir fait pour Guy et Jean Pariseau, apportent un aspect de fierté légitime qui rejoint l'identité du franco-albertain. ■



BAL DU RICHELIEU

Le 4 novembre 1978

au DERRICK CLUB

31 Jours avant la 29e Cabane a Sucre

Suite de la page 1

Le spectacle de chansonniers franco-albertains est organisé cette année par Joanne Martineau. Les orchestres "Ghislain Bergeron" et "Edouard Noël et son ensemble" joueront alternativement. Une discothèque sous la responsabilité de Daniel Desfossés sera aussi à la disposition des jeunes. La Cabane sera ouverte au public de 16h à 24h

29e Cabane à Sucre - 29 avril - au Sportex

MEMO

MARS

AVRIL

2 10h30 A.M.
Déjeuner des membres du Cercle Francophone, au St-Albert Inn
Salle Ridgewood.
Tél: 458-5746

4 Comité d'Education
Legal -Morinville
Soirée d'éducation
Gymnase de l'école Legal
8h00 p.m.

6 Comité d'éducation-
Legal-Morinville
Soirée d'éducation
Gymnase de l'école George P. Vanier
8h00 p.m.

Invitation du Comité Culturel des Francophones Hors Quebec

Le Comité Culturel des Francophones Hors Québec, qui est le représentant officiel de tous les organismes culturels des francophones hors Québec, coordonnera ces tournées, pour la deuxième année consécutive, et ce, avec l'assistance financière du Secrétariat d'Etat. Le CCFHQ regroupe les neuf associations culturelles provinciales: le comité culturel de la fédération des franco-colombiens, la commission culturelle de l'Alberta, la commission culturelle de la Saskatchewan, le centre culturel franco-manitobain, le regroupement culturel franco-ontarien, le conseil de promotion et de diffusion de la culture (Nouveau-Brunswick), le conseil culturel de la fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse, le comité culturel de la société Saint-Thomas d'Aquin (Ile-du-Prince-Edouard), le comité culturel de la fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador.

Il est évident, pour des raisons financières, qu'il ne nous sera pas possible d'accepter toutes les demandes qui nous seront soumises. Pour en arriver à un choix judicieux et équitable et établi selon les mérites de chacun des projets soumis, nous mettrons sur pied un jury de sélection. Ce jury sera composé de six personnes, soit deux de l'Atlantique, deux de l'Ontario et deux de l'Ouest. Les membres demeureront anonymes au moins jusqu'à l'annonce des subventions accordées et leur seule et unique fonction sera d'étudier les projets soumis et de faire des recommandations au Comité Culturel des Francophones Hors Québec.

Concrètement, cela signifie que vous êtes maintenant directement responsable de soumettre un projet de tournée si la chose vous intéresse, sans autre invitation ou intervention de qui que ce soit.

Vous pouvez communiquer avec l'association culturelle de votre province, elle est là pour vous aider.

Pour fin d'administration et de compréhension uniforme, il importe que vous reteniez les détails suivants:

Région de l'Ouest: comprend le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Une tournée nationale signifie la couverture de l'ensemble de ce territoire. Une tournée inter-régionale signifie la couverture d'au moins deux de ces régions.

Autant que possible, les demandes devront être soumises pour des tournées nationales. S'il ne s'agit que d'une tournée inter-régionale, il est bien entendu que la région où habite l'individu qui soumet le projet est automatiquement exclue. Elle sera toutefois acceptée si le projet est d'envergure nationale. Ainsi, une personne du Nouveau-Brunswick ne pourrait soumettre un projet de tournée pour la région Atlantique et la région de l'Ontario. Elle pourrait toutefois soumettre un projet pour la région de l'Ontario et la région de l'Ouest. Mais la région Atlantique serait incluse si le projet était pour une tournée nationale. De la même façon, un artiste de l'Alberta ne peut faire une demande pour une tournée de l'Ouest, à moins que cette région ne fasse partie de l'ensemble de son projet de tournée nationale.

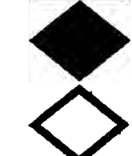
Pour cette année, la date limite pour la soumission des projets sera le 31 mai 1978 et le sceau de la poste servira de preuve.

Nous n'avons aucunement l'intention de modifier les priorités: de donner première importance aux spectacles pour enfants des classes primaires et intermédiaires; de donner la chance à ceux qui n'ont pas déjà été subventionnés antérieurement pour des tournées.

Quant aux critères utilisés par le jury de sélection, ils demeureront l'expérience passée, la qualité du spectacle et les chances de succès anticipées du projet soumis. Il va sans dire que nous devrons également tenir compte des contingences financières, le budget dont nous disposons n'étant pas illimité. Concrètement, cela peut vouloir dire une tournée avec deux ou trois musiciens plutôt que quatre ou cinq, etc.

Nous savons pertinemment qu'un nombre très infime parmi vous seriez en mesure d'organiser une tournée nationale, faute de connaissance des divers milieux, faute de personnel et faute d'argent à investir à cette fin. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire usage des associations culturelles provinciales et des représentants provinciaux concernés. Il s'agit là d'associations et d'individus qui possèdent une certaine connaissance technique de l'organisation de tournées, mais surtout, une connaissance profonde du milieu dans lequel ils évoluent et des organisations susceptibles de vous accueillir et de vous présenter à leur public.

Puisque l'organisation et la coordination des spectacles dans chacune des provinces sera faite par ces associations culturelles provinciales, une indemnité de $50.00 par spectacle devra être inscrite aux prévisions budgétaires et réclamée dans la subvention. ■



Editorial

De Regina a Edmonton

Des fonds spéciaux, pour absorber les frais judiciaires de ceux qui, se réclamant ou de l'article 93 ou de l'article 133 de l'AANB, chercheront à obtenir une décision de la Cour et qui demanderont de déterminer dans quelle mesure la loi provinciale contestée accorde la protection voulue aux minorités de langue officielle, seront prévus par le gouvernement fédéral. Cette annonce de M. John Roberts, secrétaire d'Etat, et de M. Ron Basford, ministre de la Justice, fait écho à la cause "Forest V. Attorney General of the Province of Manitoba". La demanderesse dans cette cause soutient que la loi sur la langue adoptée au Manitoba en 1890 constitue un empiétement sur les droits assurés par l'article 23 de l'Acte du Manitoba. Ledit article 23 ferait pendant, selon la demanderesse, à l'article 133 de l'AANB.

Le Franco, dans son édition du 22 mars 1978, page 6, publiait une lettre de M. R. Rottiers de Regina recommandant au Franco et à l'ACFA de se faire un devoir de faire respecter les droits du français comme langue officielle devant les tribunaux de l'Alberta. Il est à noter que le groupe minoritaire de langue anglaise au Québec s'oppose à la loi 101 promulguée par le Gouvernement péquiste au nom de l'article 93 avancé par MM Roberts et Basford.

S'appuyant donc sur les arguments avancés dans sa lettre, M. René Rottiers de Regina affirme qu'il a obtenu effectivement un procès en français et que le juge Lewis aurait déclaré à cette occasion: "En effet, le français est une langue officielle devant n'importe quel tribunal de la Saskatchewan". Toujours selon M. Rottiers, une situation identique prévaudrait en Alberta relativement au droit du français devant les tribunaux, et même à la législature.

L'ACFA insiste pour une reconnaissance du droit de la langue française, langue officielle, en éducation; la reconnaissance de ce droit figure en effet dans le Plan d'Action. Plusieurs insistent d'autre part pour la nécessité d'écoles dont la langue d'enseignement serait le français, mais qui auraient également un rôle communautaire. Puisque le français, restreint au quatre murs de l'école, ne permet pas un milieu linguistique et culturel francophone véritable, ne peut effectivement lutter contre l'assimilation.

Cette manifestation de la langue et de la culture française à l'extérieur de l'école doit donc aller jusqu'à la législature et jusque devant les tribunaux. En autant évidemment qu'une ou qu'un groupe de personnes se réclament d'une telle option. Le travail de localisation et de solution des problèmes relatifs à l'école bilingue, qui revient au Bureau de l'Education de l'ACFA provinciale, prend souvent lui-même des allures juridiques. De tels problèmes juridiques d'ordre académique nécessiteraient souvent la collaboration d'un spécialiste en la matière. Chaque cas, de plus, pose des coordonnées complexes et particulières qui peuvent demander des heures, des jours et des mois d'attention.

Considérés les "acquis" constitutionnels du français en Alberta, les supposés non acquis, l'appui du gouvernement fédéral et la demande de plusieurs citoyens canadiens, pourquoi l'ACFA n'étudierait-elle pas les possibilités de faire clarifier le statut du français tel qu'il est ou tel qu'il devrait être, en éducation, à la législature, devant les tribunaux, et dans tous les autres domaines,en Alberta? Et ce à l'aide des constitutions de l'Alberta et de l'AANB, en passant par celle des Territoires? Pourquoi ne pas faire en sorte de faire clarifier et préciser une jurisprudence qui pourrait s'avérer un outil efficace pour la résolution d'une multitude de cas connexes?

Gaëtan Tremblay

Opinions Libres

M. le Rédacteur,

Je remercie "Elphège B" (?) de ses remarques: je suis heureux d'apprendre que la léthargie des nôtres n'est pas universelle, que je ne suis pas le "soldat tout seul".

Il serait peut-être heureux d'apprendre qu'il ne s'est trompé: il se peut tout de même qu'il n'ait compris.

On devrait savoir que se battre contre l'assimilation dans le sens du citoyen Gauthier, c'est cause futile.

Cette sorte d'assimilation n'est pas la faute des autres, c'est la faute de celui qui se laisse assimiler ainsi.

Dans toute faute, on doit poursuivre le "mea culpa" avec autant d'ardeur que le "tea culpa". C'est ce que le PQ et les ultra-nationalistes ne comprennent pas.

Quant à ma "pédanterie", il se peut que l'histoire en soit faite, d'où je ne pourrais m'en sortir, quand je parle d'histoire. Sincèrement,

J.B. Lafond-Tremblay

Chers Franco-Albertains,

Un grand merci pour les feuillets publicitaires qui nous ont été remis par votre Association au cours d'une visite de résidents de la ville de St-Albert, Alberta. Nous avons été émerveillés de constater que la culture française est encore florissante à Edmonton.

Nous avons fait distribuer cette publicité dans nos écoles secondaires et un de ces feuillets est affiché en bonne place dans notre hôtel de ville.

Félicitations à votre Association pour son grand dévouement à la culture française et nos vœux de succès vous accompagnent.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

La ville de Terrebonne
François Paquin, Maire

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre de l'APFHQ
Membre des Hebdos Régionaux

Directeur, Rédacteur, Publiciste: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Publiciste: Guy Bertrand, Bur.:422-0388 Rés.: 465-3519
Composition: Bernadette Granger
Mise en page: Francine Côté.
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

Informations Provinciales ○○○○○○○ La Survivance ::: Ses Débuts...

N.D.L.R.

Le Dr Roger Motut, président de l'A.C.F.A. provinciale, Guy Lacombe, Editorialiste au Droit, Sr Alice Trottier, enseignante à la F.S.J., et Gaëtan Tremblay, rédacteur du Franco, ont présenté chacun un exposé relatif au Franco-Albertain dans les cadres du Salon de l'Histoire du 17 mars dernier. Le Franco publie, cette semaine, les exposés de Sr Alice Trottier et de M. Gaëtan Tremblay. Les allocutions du Dr Roger Motut et de M. Guy Lacombe ont paru dans l'édition du 22 mars 1978.

par Sr. Alice Trottier F.J.



Sr Alice Trottier

Dès 1898, le journal canadien-français s'est fait le champion des droits de la population francophone de l'Alberta et a servi de lien entre les divers groupements de nos régions où les Canadiens-français étaient solidement établis.

Après "l'Ouest Canadien", premier journal franco-albertain, d'autres se sont ajoutés et succédés pendant quelques années: Le Courrier de l'Ouest (1905), Le Progrès (1909), Le Progrès Albertain (1912), L'Avenir de l'Ouest (1911), L'Etoile de Saint-Albert (1912), Le Canadien-Français (1911).

L'Union parut pour la première fois en 1917, avec le sous-titre, "Journal indépendant" et sa devise altière – "Bien faire et laisser dire." Ce journal ne se gênait pas de manifester ses préférences libérales. C'était, d'ailleurs la tendance politique de la majorité des Canadiens-français de l'Alberta, surtout de ceux qui habitaient la ville et les environs d'Edmonton tandis qu'après 1921, le parti des Fermiers-Unis de l'Alberta briguait les suffrages de certaines régions rurales francophones.

A partir de 1924, par la force des circonstances et sous l'impulsion de son directeur, M. Georges Bugnet, ce journal se fit le champion des droits des francophones albertains et les aida à prendre conscience de leurs intérêts au-dessus de la partisanerie politique individuelle.

Je cite de la thèse remarquable de Jean Papen: "Bugnet voulait surtout dégager le journal des filets de la politique partisane et promouvoir l'entente cordiale entre les Canadiens." (p.124). Il succédait à M. François-Xavier Boileau dont les éditoriaux s'étaient trop compromis en faveur des Libéraux pour favoriser l'union apolitique et de plus en plus nécessaire de toutes les forces canadiennes-françaises.

M. Bugnet, dont on vient de célébrer le 99e anniversaire de naissance, le 23 février dernier, rehaussa la qualité du journal par "la hauteur de ses vues, sa dignité de langage, sa fierté d'attitude." L'union devint, selon Le Devoir, l'un des dix meilleurs journaux indépendants du Canada français. A l'occasion des élections provinciales, où M. Laudas Joly devait se présenter comme candidat des Fermiers-Unis pour la région de Saint-Paul, M. Bugnet avait fait savoir à M. Féguenne, propriétaire, qu'il ne prendrait ses ordres de personne quant au contenu des éditoriaux.

Or, l'ACFA, depuis sa naissance, c'est-à-dire, le 13 décembre 1925, bénéficiait de la publicité de L'Union dont elle avait fait son porte-parole quasi officiel.

L'Association publiait gratuitement ses annonces et ses commentaires. Cette entente fraternelle s'imposait. Le journal et l'Association semblaient devoir marcher d'autant mieux la main dans la main que le directeur, M. Rodolphe Laplânte, était devenu secrétaire général de l'ACFA.

("Nos compatriotes de l'Alberta", La Survivance, 6 déc. 1928, p.4)

(En mai 1928, M. Bugnet avait démissionné lors d'un différent avec M. Féguenne). Naturellement, M. Laplante cherchait à mettre ce journal de plus en plus au service de l'ACFA. Devant son attitude un peu intransigeante, M. Féguenne devenait de plus en plus réticent à l'égard de l'ACFA. Il voulait avoir plein contrôle de son journal et se sentir libre d'en disposer en faveur de quiconque offrirait plus d'argent sonnant.

Voici que le 18 octobre 1928, le propriétaire de l'Union fait publier en première page un article intitulé, Ce que sera l'"Union". (Je cite...

L'UNION étant un journal indépendant, a décidé de devenir feuille d'annonces à partir d'aujourd'hui. L'UNION ne publiera plus d'articles de fond. Si certaines personnes ou factions désirent exprimer leurs vues, les colonnes leur seront ouvertes à raison de 20 cents la ligne. Nous permettons toutefois aux paroisses de publier leurs nouvelles comme d'habitude si chaque paroisse veut se donner la peine de nous les envoyer. Nous nous réservons le droit d'accepter ou de rejeter les nouvelles.

Cette décision a été prise à la suite de onze années d'expérience et que nos lecteurs nous le pardonnent, c'est la seule façon de conserver un journal canadien-français qui permettra à tous les partis d'exprimer leurs vues, sans pour cela que le journal en soit rendu responsable. – Imprimerie l'Union Limitée.

M. Féguenne déclarait donc son intention bien arrêtée de faire de son journal une "feuille d'annonces". L'ACFA se trouvait du même coup sans moyen de communication avec ses membres dispersés aux quatre coins de la province.

L'Exécutif de l'ACFA, sous la présidence du Dr. J.L. Petitclerc, à l'unanimité, exprima sa volonté de fonder un journal qui serait le porte-parole officiel de l'Association. Il n'y avait pas d'autre mesure à prendre. Le groupe de l'Alberta, s'il voulait vivre, et grandir, avait besoin d'un journal libre, absolument indépendant des partis; mettant au-dessus de tout la défense des intérêts catholiques et nationaux.

Un comité fut chargé de mettre cette décision à exécution. Toutefois, dès le début, le sentiment général, favorisait l'achat de l'Union. Une première offre de $15,000 pour l'outillage de l'atelier et le journal fut faite par lettre au propriétaire. M. Féguenne déclina l'offre exigeant que l'ACFA assume en plus le paiement d'une dette de $2,800 sur les machines. On ouvre de nouvelles négociations pour en venir à une entente au sujet de cette dette qui semblait constituer le seul obstacle.

Après des pourparlers multiples, des changements subis dans les conditions et finalement un refus - chez M. Féguenne - les négociations furent rompues et l'ordre fut télégraphié immédiatement à l'agent de l'ACFA de conclure avec une compagnie de machines d'imprimerie des arrangements nécessaires.

Or, 24 heures après, M. Lucien Boudreau, avocat de M. Féguenne, convoque le comité pour lui soumettre encore une fois tous les termes du contrat qui avaient été refusés la veille. Il ne restait plus que la livraison des titres de la Compagnie, l'Union Printing, avec l'apposition des signatures au contrat car l'Exécutif de l'ACFA refusait de payer avant d'avoir l'assurance que les titres pourraient être produits. Nouveau refus du propriétaire de l'Union.

Acculée à cette impasse, l'ACFA choisit de vivre en fondant son propre journal avec l'aide des Pères Oblats, d'un groupe de laïques influents. Décision presque téméraire qu'Omer Héroux, directeur du Devoir, qualifiait de "coup de théâtre". Le 16 novembre 1928, un vendredi midi, sortait des presses de la Western Veteran Publishing Company le premier numéro de La Survivance. C'était un quart de pages bourré de témoignages.

Le dimanche suivant, le Dr Petitclerc, MM Thibeault, Racette et Jenvrin, se rendaient dans la région de St-Paul afin d'expliquer à la population la raison d'être du nouveau journal.

On s'arrachait la modeste feuille qui annonçait un journal plus fort, plus volumineux. Il parut à 8 pages le 24 janvier 1929, tout pimpant, bien imprimé et à un tirage de 150 copies. Cependant, tout n'était pas dit du côté de L'Union.

Le 9 novembre 1928, l'Union publiait un plaidoyer au sujet de ce qu'il appelait un malentendu [illegible] l'ACFA - l'imprimeur - sous le titre "La Race et ses Chefs en Alberta". (Je cite): "Notre journal a essayé de faire son devoir mais il ne pouvait se maintenir en sacrifiant ses revenus, pour avoir le plaisir de faire du chauvinisme et de l'ultramontanisme..."

Dans un autre article daté du 15 novembre et intitulé "L'autre côté de la Médaille", l'Union continuait son plaidoyer. D'abord, le journal remerciait Mgr Pilon, M. L'abbé Boucher ainsi que M. Lucien Boudreau qui avaient fait tout leur possible pour éviter la division entre les Canadiens-français de la province. Le journal exprimait ensuite sa conviction qu'il fallait empêcher deux journaux français d'exister en Alberta parce que la création d'une nouvelle feuille allait forcément conduire à la rivalité aux malentendus et à l'inimitié.

L'Union se demandait quels pouvaient être les intérêts derrière l'ACFA pour lui faire commencer un nouveau journal. L'Union se considérait l'organe officiel des Canadiens-français depuis onze ans et tenait à y demeurer.

M. Boudreau, dans une communication adressée au rédacteur le 15 novembre, affirmait que la "bisbille" s'était infiltrée dans les rangs des francophones depuis l'arrivée de M. Laplante comme directeur de L'Union. Et M. Georges Bugnet de son côté faisait avec émotion un appel à ses compatriotes en faveur de l'unité: "Pourquoi, mes frères, pourquoi êtes-vous désunis? Pour une vétille, une chose enfantine: une dispute privée entre deux personnes, le propriétaire de l'Union et son nouveau rédacteur."

Cependant, ailleurs, on se réjouissait. Le Père J. Valois, o.m.i. du Patriote de l'Ouest souhaitait la plus chaleureuse bienvenue à son nouveau confrère, au nom de tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Ce n'était pas si mal! Finalement, M. Féguenne vendit l'Union à La Survivance et le dernier numéro parut le 18 avril 1929.

La Survivance prit le contrôle des contrats d'annonces du journal défunt, des abonnements en cours, assuma le service des abonnements payés au propriétaire de l'Union. La seule divergence d'opinion portait sur le caractère du journal. "Devions-nous posséder un journal indépendant et catholique que personne ne contrôle et qu'aucun politicien ne fait tourner, en tel ou tel sens, ou... ce que nous avons eu dans le passé? Tout était là..." (La Survivance, 25 avril 1929)

La Survivance se fit le porte-parole des Canadiens-français. Le journal mettait la population au courant de ce qui se passait en Alberta. Les fermiers avaient leur page et c'est facile à comprendre dans les années de règne du parti des Fermiers-Unis. En première page paraissaient les grandes nouvelles, les grandes manchettes. On retrouvait en deuxième page des propos religieux, littéraires et féminins.

J'ai parcouru plusieurs numéros des premières années et j'ai trouvé extrêmement intéressant de retracer certains évènements plus importants qui ont marqué la vie canadienne-française en notre province et le tout toujours marqué au coin du patriotisme et de la religion. On y retrouve les noms de nos chefs qui ont joué un rôle tout à fait spécial pour la Cause, des institutions comme le Collège des Jésuites.

En l'année 1939, plusieurs évènements intéressants ont fait histoire, par exemple: le Jubilé d'Argent Sacerdotal de Mgr Ubald Langlois, o.m.i.; le Cinquantenaire du Premier Pèlerinage du Lac Ste-Anne; le Cinquantenaire de l'église Ste-Marie de Calgary.

Le journal s'améliorait. En octobre 1939, La Survivance s'affiliait au bureau de nouvelles de la British United Press en même temps qu'il acquerrait une nouvelle série de caractères typographiques. En provenance de l'Office du Tourisme du Québec, exclusivement pour La Survivance, parvenait régulièrement une nouvelle série d'articles.

Je glane encore quelques évènements importants au cours des années 40. En 1945, c'est l'élévation à la dignité épiscopale de deux missionnaires Oblats: Mgr Henri Routhier et Mgr Anthony Jordan. En 1948, la Radio Française prenait les grandes manchettes. On la proclamait comme une victoire incontestable de notre minorité française albertaine. Il y eut la consécration épicospale de Son Excellence Mgr Maurice Baudoux et l'érection du diocèse de Saint-Paul, suffragant de l'Eglise métropolitaine d'Edmonton. Le 27 octobre de cette même année, La Survivance publiait un communiqué officiel du nouvel évêque de Saint-Paul par lequel La Survivance devenait l'organe officiel pour les diocésains de langue française de St-Paul. En même temps, Mgr Baudoux adressait un pressant appel à tous ceux-ci de s'y abonner, de s'employer à le répandre, de le lire et de le soutenir.

Le 9 mars 1949, Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., [illegible] une Lettre Pastorale recommandant les cours d'été que l'AEBA entreprenait pour les professeurs de langue française des écoles de l'Ouest, [illegible] de l'Alberta: pédagogie de la religion, littérature française, histoire nationale et le folklore. En même temps, M. Maurice Lavallée, le très digne et dévoué président de l'AEBA ajoutait son Message.

Le 16 mars, La Survivance annonçait avec fierté que le poste CHFA était en bonne voie de réalisation. Le compte-rendu de l'inauguration officielle qui eut lieu le dimanche 20 novembre au Théâtre Garneau, couvrait plusieurs pages du journal. Même le "Goffeur" dans son Trou s'en réjouissait énormément.

"La Survivance se devait de lancer puis de seconder constamment tous les mouvements et les requêtes des franco-albertains." (Thèse de G. Lacombe), page 3.

Suite à la page 6

La Survivance - Ses Débuts

Suite de la page 5

Grâce à son organe officiel, l'ACFA pouvait rejoindre chaque semaine, les foyers canadiens-français de l'Alberta, du nord de la Saskatchewan et même de la Colombie. Son influence s'étendait au-delà des frontières albertaines par l'entremise des grands quotidiens du Québec surtout Le Devoir.

La Survivance, surtout à l'époque de la lutte pour l'obtention d'un poste français fut un journal de combat. Fondé au moment où commençait la Grande Dépression, La Survivance connut des débuts difficiles. Le propagandiste n'avait pas la tâche facile. J'ai lu dans le numéro du 16 juillet 1941, qu'il se faisait souvent payer ses abonnements par des dons de nature - jusqu'à une paire de salopettes!

La Survivance, à partir de ses débuts jusqu'aux années 50, s'est intéressée aux points d'envergure nationale afin d'en arriver à créer un véritable esprit canadien. Du temps du Père Breton, le journal était tiré à quelque 4000 exemplaires. Devant le danger de l'anglicisation rapide des jeunes lors de l'exode vers la ville dans les années d'après-guerre, La Survivance se donna la tâche de publier une série de cours sur le problème de l'établissement des jeunes de la classe agricole: propagande intense s'il en fut une qui se fit sentir dans l'achat de terres par les Canadiens français. (Thèse de Guy Lacombe).

Et combien d'autres oeuvres dont La Survivance s'est occupée. Hommage à ses directeurs à travers toutes ces années d'existence jusqu'à son 50e anniversaire!

Rodolphe Laplante, Maurice Lavallée, Père Achilles Auclair, o.m.i., M. Paul Sauriol, Le Père Gobeil, o.m.i., le Père Gérard Forcade, o.m.i., (Gérard Lemoyne de La Survivance des Jeunes), le Père Paul-Emile Breton, o.m.i., et son assistant P. Sévérin Pelletier, le P. Clément Tourigny, o.m.i., le Père Jean Patoine, o.m.i., et après lui, M. Jean-Maurice Olivier. M. Leclerc, un québécois est venu lors de la crise 1970 au Québec. Il publia le manifeste du FLQ dans le Franco. Le gouvernement a ordonné de reprendre toutes ces copies. M. Leclerc dut démissionner. Puis Guy Lacombe dont la présence ici ce soir nous réjouit grandement et notre directeur actuel, Gaëtan Tremblay.

Lorsque Gaëtan m'a demandé si j'étais intéressée à écrire l'histoire des débuts de La Survivance, à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation, j'ai répondu affirmativement. Tout ce qui regarde l'histoire de la francophonie albertaine m'intéresse énormément et me fait chaud au coeur. J'aurais voulu faire une recherche plus approfondie mais le facteur temps m'a manqué.

J'ai puisé à deux thèses excellentes: celle de Jean Papen, "Georges Bugnet: homme de lettres canadien" (1968) et celle de Guy Lacombe, ici présent, "Paul-Emile Breton, journaliste français de l'Alberta" (1966). J'ai fait des recherches dans l'Union à la législature provinciale et ai lu un bon nombre de numéros de La Survivance en microfilms des débuts jusqu'aux années 1950, puisque le Dr Motut a bien voulu accepter de faire l'histoire des années subséquentes. Je lui en suis très reconnaissante. ■

L'Association de la Presse Francophone Hors Quebec

Par Gaëtan Tremblay

Le Franco-Albertain, tel qu'indiqué à chaque semaine en p.4 du journal, est membre de l'Association de la Presse Francophone Hors Québec et membre des Hebdos Régionaux. Le Franco-Albertain est membre, est une composante constituante de l'APFHQ, au même titre que l'ACFA est membre de la FFHQ, par exemple. Les deux associations n'ont cependant aucun lien structurel ou politique, bien qu'elles aient des objectifs idéologiques communs. Le fait cependant que l'Association comporte aussi les lettres FHQ, et qu'elle ait ses bureaux à la même adresse que la FFHQ, a toujours importuné quelques fonctionnaires à Ottawa. Si bien que le rédacteur du Franco envoyait un télégramme en décembre dernier au Secrétariat d'Etat, au nom de l'APFHQ, pour rappeler l'autonomie et l'indépendance totale de l'Association aux intéressés.

L'histoire de l'APFHQ remonte seulement à la fin février 1976 alors que 10 hebdos, dont le Franco-Albertain et 2 quotidiens francophones hors Québec, participaient à la réunion dite de fondation de l'Association. La charte de l'Association n'a d'ailleurs été rédigée définitivement qu'en janvier dernier.

Les objectifs de la corporation sont les suivants:

— Grouper les journaux d'expression française du Canada Hors-Québec

— Favoriser les rencontres, les rapports entre ses membres, favoriser le développement, l'épanouissement des journaux membres;

— Mettre en commun certains fonds et les connaissances des membres en vue de l'amélioration rédactionnelle et directorale de la presse francophone hors Québec;

— Représenter et promouvoir les intérêts communs de la presse d'expression française du Canada hors Québec.

Il est à noter que les opérations de la corporation peuvent se poursuivre dans tout le Canada et ailleurs.

La corporation compte des membres à part entière, des membres associés et des membres honoraires. L'Association compte actuellement 18 journaux à part entière. Elle ne compte pas que des hebdos francophones hors Québec. Ainsi le Droit d'Ottawa, que renforce régulièrement par ses éditoriaux M. Guy Lacombe, et l'Evangéline, quotidien de Moncton (N.B.), sont aussi membres à part entière de l'Association.

Le Franco-Albertain pour l'Alberta, le Soleil de



Gaëtan Tremblay

Colombie pour la Colombie-Britannique, l'Eau-Vive pour la Saskatchewan, La Liberté pour le Manitoba, 8 journaux pour l'Ontario et 6 journaux pour les Maritimes, constituent donc l'APFHQ. En rapport avec sa politique de promotion de la presse francophone hors-Québec, l'Association allouait dernièrement $15,000 à l'Eau-Vive pour l'aider à republier régulièrement. L'Eau-Vive tiendra une réunion de relancement du journal les 7, 8 et 9 avril prochains à Saskatoon. Une somme de $5,000 a aussi été versée à un petit pamphlet de Terre-Neuve qui essaie actuellement de faire surface en tant que journal en bonne et due forme.

Il faut souligner ici que le Franco-Albertain est aussi membre des Hebdos Régionaux, Association qui veut regrouper tous les hebdos francophones du Canada et dont le siège social est à Québec. Jusqu'en juin 1977, l'Association des Hebdos Régionaux portait effectivement le nom d'Association des Hebdos du Canada.

L'adhésion aux Hebdos Régionaux a été laissée à la discrétion des journaux membres de l'APFHQ, et le Franco-Albertain a décidé d'y adhérer pour des avantages strictement techniques, cartes de presse, cliniques, etc...

Plusieurs se demanderont comment fonctionne financièrement l'APFHQ. Jusqu'au 31 mars 1977, 7 pour cent de l'annonce en provenance des ministères et agences du Gouvernement fédéral et publiée dans les journaux membres sont versés à l'Association. De ce 7 pour cent, 6 pour cent sont versés à une agence de publicité pour son travail de représentation au nom des journaux membres auprès du Gouvernement fédéral. Une telle politique a causé beaucoup de frictions au sein de l'Association. Alors qu'elle s'avérait profitable pour certains, elle l'était beaucoup moins pour d'autres. Ainsi le Franco-Albertain n'en a tiré qu'un mince profit,

La Liberté de St-Boniface n'a jamais voulu se soumettre à une telle politique, raison, entre autres pour laquelle elle a été exclue de l'Association pour plusieurs mois.

Cette politique publicitaire, jointe au problème avec La Liberté, jointe à un problème de communication et d'information au sein de la jeune association,devaient conduire à un renversement, ou plutôt à un rétablissement idéologique au sein de l'Association en janvier dernier. Les liens avec l'agence de publicité seront rompus le 31 mars prochain, La Liberté a été réadmise au sein de l'Association. Le Soleil de Colombie s'est apaisé, et le Franco-Albertain a décidé de demeurer au sein de l'Association.

L'APFHQ, à partir du 1er avril 1978, ne retiendra plus de commissions sur les annonces des ministères et agences du Gouvernement fédéral, mais qu'un simple pourcentage, lequel sera déterminé à l'occasion de la prochaine assemblée annuelle, sur les subventions, accordé sous le forme d'achat de pages d'information, du Secrétariat d'Etat à l'APFHQ. L'Association bien qu'elle en aurait les moyens, n'a pas de secrétariat avec tapis rouge à Ottawa. Elle expérimentera à partir du 1er avril prochain un Secrétariat décentralisé, constamment impliqué avec les problèmes quotidiens de la presse écrite: la trésorerie est à Caraquet (N.B.), le secrétaire à Hearst (Ontario), la légalité à Sudbury, Edmonton et Hawkbury. Le travail de représentation, qui était assuré par une agence de publicité, auprès du Gouvernement fédéral, sera assuré par le Conseil de Direction de l'Association. L'information technique sera principalement assurée par Le Carillon de Hawbury (Ont.) dont l'éditeur, M. André Paquette, a 35 ans d'expérience dans ce domaine. Il songe actuellement à mettre sur programme aussi son service d'abonnements, puisqu'il fonctionne déjà avec les services d'un ordinateur.

Le problème des journaux francophones hors Québec pour obtenir la publicité des ministères et agences du Gouvernement fédéral est le suivant: "Si nous publions notre publicité dans les hebdos francophones hors Québec, tous les hebdos anglophones rappliqueront et nous devrons aussi publier nos annonces dans ces hebdos anglophones... Nous ne pouvons nous le permettre, mais nous aimerions publier nos annonces dans les hebdos francophones hors Québec..." Tel est l'essentiel de la réponse obtenue par l'APFHQ auprès des ministères et agences du Gouvernement fédéral.

Pour faciliter la tâche aux responsables fédéraux, l'Association a développé l'idéologie des "mini-quotidiens" pour les hebdos francophones hors Québec: "Il y a des hebdos anglophones et des quotidiens anglophones hors Québec. Il y a des hebdos francophones hors Québec mais non pas des quotidiens francophones hors Québec, sauf 2 exceptions. Le Gouvernement fédéral favorise déjà la presse anglophone hors Québec en publiant ses annonces dans les quotidiens anglophones; le Gouvernement fédéral devrait donc promouvoir également la presse francophone hors Québec en publiant ses annonces dans les hebdos francophones hors Québec, puisqu'il n'existe généralement pas de presse francophone hors Québec quotidienne, et sans que les hebdos anglophones soient donc nécessairement en droit de rappliquer..." Tel est l'essentiel de l'idéologie des "mini-quotidiens" qualifiant les hebdos francophones hors Québec, puisque ces hebdos jouent un rôle, évident, de quotidien dans leur milieu.

Cette idéologie a déjà fait son chemin après une année. Les revenus du Franco-Albertain, mini-quotidien, ont augmenté d'un peu plus de $1,000.00 en regard de la publicité fédérale, durant la dernière année. Elle continue à faire son chemin. Advenant la réélection du Parti Libéral, lors des élections qui auront lieu en juin prochain, il y aura certes un déblocage plus ou moins prononcé en ce sens au cours des prochaines années. En attendant, le Secrétariat d'Etat donne l'exemple et accorde carrément des subventions, sous la forme d'achat de pages d'information, à l'APFHQ.

L'Association demandera au Secrétariat d'Etat, dans les prochaines semaines, une subvention pour l'année budgétaire 1978-79. Elle demandera aussi une subvention pour le fonctionnement de son secrétariat décentralisé. Entre autres détails, elle demandera l'allocation de bourses d'études pour la formation de journalistes locaux. Par exemple, un finissant de l'école J.H. Picard pourrait avoir une bourse d'études pour suivre un cours de journaliste au Collège Algonquin en Ontario, via le Franco-Albertain, à condition qu'il s'engage à travailler deux années pour le Franco-Albertain à la suite de ses études. L'Association demandera aussi les fonds pour un correspondant à Ottawa qui fera parvenir hebdomadairement une chronique aux différents journaux. Etc...

Voilà un bref historique de l'Association de la Presse Francophone hors Québec de l'APFHQ. Cette jeune association, âgée de 2 ans seulement, a cependant accompli un progrès structurel, fonctionnel et idéologique certes sans comparaison avec beaucoup d'autres corporations de ce genre au pays. Mais si l'Association de la Presse Francophone hors Québec a pu se concrétiser, c'est grâce aux journaux francophones hors Québec. Si les journaux francophones hors Québec peuvent vivre, c'est grâce à une population francophone qui s'y intéresse. C'est grâce à des personnes qui se sentent responsables envers l'histoire de leur groupe francophone que ces mêmes personnes contribuent à écrire. C'est grâce... à des personnes comme vous, membres de l'assistance. Merci! ■

BONNYVILLE H. P. L.

Réunion Mensuelle de l'A.C.F.A

Le conseil régional de l'ACFA tenait sa réunion mensuelle la semaine dernière.

La présidente du comité des danses folkloriques, Thérèse Dallaire, annonça qu'elle prévoyait une session de danse les 13 et 14 mai prochains sous la direction de Richard Turcotte de Montréal. Les petits danseurs, les Papillons et les Sauterelles, ont dansé à Fort Kent pendant la Semaine d'Education et ont participé au concours d'amateurs du Bonny School of Dancing. Ils se préparent pour un spectacle au foyer des vieillards prochainement et un spectacle pour le public en mai.

Il y aura une réunion le 13 avril pour des dames qui seraient intéressées à former un cercle local de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. La présidente provinciale de la FFCF, Thérèse Laplante, y sera présente.

Un atelier de fléché sera organisé pour les 4, 5 et 6 avril prochains. Mme Odette Perreault d'Edmonton donnera neuf heures de cours pendant trois soirs. Le coût est de quinze dollars par participant.

Alain Nogue, coordonnateur provincial en éducation se rendit à Bonnyville pour rencontrer des parents de Fort Kent ainsi qu'à Grand Centre/Cold Lake pour une réunion concernant l'éducation bilingue dans cette région.

Pour les amateurs de golf, une date à ne pas oublier: c'est le 3 juin qu'aura lieu le tournoi provincial de golf à Bonnyville. ■



Les adjudicateurs de la soirée de présentation oratoire: Guy Goyette et Irène Henley-LaFrance, présidente provinciale de l'AEBA

Session d'Information en Education

Suite de la page 1

cours en français. Ce programme fédéral-provincial offre huit sortes de bourses, tel que pour des cours de langue, programme de moniteur, bourses de voyage et bourses d'étude. Pour de plus amples détails à ce sujet, vous pouvez écrire au: Coordonnateur, Programmes de Langue Seconde, Students Finance Board, 10001 Bellamy Hill Road, Edmonton, Alberta, T5J 3B6.

Cet été la Faculté St-Jean organise un stage de perfectionnement professionnel pour les professeurs des écoles bilingues. Ce stage, du 13 au 28 août, intéressera surtout les professeurs de la 7e à la 12e années. Les intéressés peuvent contacter: Liliane MacCallum, Faculté St-Jean, 8406-91e rue, Edmonton, Alta; T6C 4G9.

Du 21 août au 1er septembre, l'Université de l'Alberta offrira un cours intitulé "l'enseignement de la littérature aux enfants de 9 à 12 ans". (CU ME 445, 3 crédits) à Bonnyville. La date limite pour s'inscrire est le 3 avril et vous pouvez obtenir un formulaire de demande en écrivant au: Registrar, University of Alberta, Edmonton, Alta, T6G 2M7. ■

Soirée de Présentation Oratoire

Claudette Proulx,

L'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta (AEBA) de Bonnyville organisa une soirée de présentation oratoire mercredi, le 22 mars. Vingt-sept élèves des écoles Notre Dame et Secondaire de Bonnyville et de Fort Kent ont récité des poèmes devant un auditoire peu nombreux.

Tout de même, les adjudicateurs ont félicité les participants qui représentaient leur classe de français, soit langue première ou langue seconde. Irène Henley-Lafrance, présidente de l'AEBA provinciale et Guy Goyette ont commenté chacune des récitations et par la suite ils ont présenté des certificats de mérite aux élèves. ■





La maîtresse des cérémonies



Francine McGee et son orchestre



1ière rangée: Gwen Gates, Diane Chartrand, Nadine Champagne, Colette Jubinville, Hélène Beauchemin, Yvonne Swiderski, Paulette Laplante.

2ième rangée: Jackie Fredette Sylvia Massé, Sherry Erickson, Claudette Roux, Jean Moquin, Thomas Gamache.

Francine McGee à Bonnyville

Le printemps dernier, c'était "33 Barrette" qui se rendaient chez-nous pour leur spectacle. Cette année, deux musiciens de ce groupe accompagnent Francine McGee dans sa tournée nationale.

Mercredi soir dernier, Francine McGee était en spectacle au Centre Culturel. Malheureusement, l'auditoire n'était pas nombreux, mais ceux qui se sont rendus ont joui de la musique et des chansons que leur interprétèrent Francine McGee et son ensemble.

D'ici, la tournée se poursuit en Saskatchewan. ■



Francine McGee Toujours souriante



Assis de gauche à droite:
Marcel Vachon, Colette Dumont, Valérie Lapointe, Brigitte Vasseur, Paul Tellier, Arthur Redillas, Rose Normand.

Debout de gauche à droite:
JoAnne Chyz, JoAnne Gamache, Lucie Dallaire, Andrew Wojcik, Annette Nadeau, Shauna Palmer, Anik Champagne.

BONNYVILLE



L'équipe de basket-ball féminine de Notre-Dame
De gauche à droite
Debout: Darlene Bauer, Brigitte Croteau, Brenda Kissel, Madeleine Vallée, Sandra White, Josée Laing et Suzanne Lafond.
Assis: Claire Choquet, Monique Roux, Nadine Champagne, Marie Brosseau, Linda Bodlack, Jacqueline Baik et l'entraineur, Henri Lemire.



Crieuses et tapageuses ces filles ont su encourager les équipes de basket-ball de Notre-Dame.
Debout: Carmen Ducharme, Michelle Généreux, Yvonne Baril et Jacqueline Fredette.
A genoux: Claudette Bondeau, Cheryl Mariotte et Paulette Lafond.





L'équipe de basket-ball de Notre-Dame
De gauche à droite
Debout: George Blain, Brian Chachula, Jean Chartrand, Claude Bourbeau, Daniel Laporte, Raymond Désilets
Assis: Wesley Youngchief, Ronald Watchmaker, Michael Verrier, Denis Fontaine, Marcel Laporte, Ronald Baik et l'entraineur, Douglas Chase.

Victoire pour Notre-Dame

Les équipes de basket-ball de l'Ecole Notre-Dame Junior High ont remporté la victoire lors d'un tournoi éliminatoire à Medley.

Les filles n'eurent aucune difficulté à défaire Grand Centre, 40 à 2. Grand Centre avait battu l'équipe de Medley auparavant.

Pour les garçons ce fut autre chose. Leurs deux parties furent très serrées mais ils parvinrent à gagner avec des baskets à la dernière minute.

Les jeunes de Notre-Dame ont également participé à trois tournois hors de leur zone. A chaque tournoi ce fut les filles de l'Ecole Racette de St-Paul contre Bonnyville en finale. Notre-Dame a remporté une victoire et a perdu les deux autres de très peu. Les garçons ne se rendirent pas aussi loin dans ces compétitions. ■

Medecine Hat

A TOUS LES CANADIENS FRANCAIS DE LA REGION DE MEDECINE HAT

Une réunion pour la formation d'une Association Canadienne-Française aura lieu:

le mardi 4 avril, à 15h00, au Firehall Theatre (Hôtel de Ville) à Medecine Hat.

Tous sont cordialement bienvenus.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

Roger Breault

Tél.: 527-9331: la nuit
529-3635: le jour

CALGARY

Louis Riel: Poésies de Jeunesse

Une découverte historique et riche a été faite en 1966, lorsque les Archives Provinciales du Manitoba ont reçu des boites de documents de la famille Riel. Dans un calepin on y a trouvé des poèmes écrits par Louis Riel entre 1864 et 1866, lorsqu'il était âgé de 19 et 21 ans.

Trois professeurs: le docteur Glen Campbell (Etudes Romanes), et le docteur C.T. Flanagan (Sciences Politiques), tous deux de l'Université de Calgary, et le docteur Gilles Marcotte (Théologie) de l'Université de Sherbrooke, ont publié une édition critique de ces poèmes retrouvés.

Le docteur Flanagan nous disait que cette découverte était de signification historique parce que jusqu'à présent, nous n'avons aucune connaissance de cette période de la vie de Riel. Ces poèmes révèlent justement le côté sensible et humain de l'homme qui sera plus tard vu comme agitateur et chef de rebellion. En plus, les auteurs ont pu reconstruire d'autres évènements de la vie de Riel jusqu'à la veille de la rebellion: ses études au séminaire, sa grande peine d'amour et son expulsion du collège.

Deux poèmes d'amour contribuent à la thèse historique que les parents s'opposaient au mariage. Les auteurs disent que cette peine d'amour aurait pu être la raison pour laquelle Riel avait apparemment ce besoin de se prouver et de défendre la cause des Métis. (La poésie au 19e siècle était un moyen d'expression beaucoup plus utilisé qu'aujourd'hui: expressions d'expériences personnelles, idées philosophiques et politiques, aspirations...)

Riel a aussi écrit des chansons, des poèmes religieux, trois lettres en forme de vers à George Etienne Cartier, et des fables écrites dans le style d'Eosope et de La Fontaine.

Le docteur Campbell nous disait que Riel est une personne significative dans l'histoire canadienne, parce qu'il illustre les conflits majeurs que notre pays a éprouvés: l'est et l'ouest, les français et les anglais, les indiens et les blancs.

Un des auteurs, le docteur Campbell continue toujours à étudier la poésie de Riel.

Il sera possible de rencontrer le docteur Campbell et de discuter avec lui son livre, Poésies de Jeunesse, samedi, le 1er avril entre 14h et 16h au Carrefour qui est situé au Centre de la Société Franco-Canadienne de Calgary.

Venez feuilleter cette étude de la poésie de Riel qui est une contribution valable à l'histoire canadienne et qui nous donne de nouvelles perceptions sur ce personnage énigmatique. ■

SALUT LES CURIEUX!

Je suis ravie de vous annoncer que la soirée du quinzième anniversaire de la Chorale du Collège Universitaire Saint-Jean a été un véritable succès. Plus de 200 personnes ont joui des beaux chants choisis pour souligner le thème: "Le temps des chansons dure toute la vie". De la part de tous, je félicite M. Albert Lafrance, directeur musical, les choristes et les membres de l'exécutif de la chorale qui ont bien organisé la soirée.

N'oubliez pas la Fête des Finissants qui aura lieu le 31 mars, ici à la Faculté. Voyez Marie Desrochers pour obtenir les billets de la danse: $2.00. A la porte, ils se vendront à $2.50.

Le 7 avril, le film "Amacord" de Fellini sera présenté ici à la Faculté à l'amphithéâtre à 19h30. Le prix d'entrée est de $0.50 par personne.

Les études m'appellent...

A la semaine prochaine, chers curieux

Lorraine Champagne (une curieuse comme vous...)



Un temps pour donner

Une funéraille Tarahumara

Le soleil baissait rapidement et je rentrais au village de Sisoguichi au Mexique lorsque je rencontrai un frère mariste accompagné de quelques jeunes. Ils précédaient un cortège funéraire, me dit-il, car une vieille dame de 82 ans, une véritable sainte, était décédée la veille. La messe de funéraille venait d'avoir lieu et l'on conduisait le cercueil au cimetière. A un coin de rue apparaît un camion d'une demi-tonne. Je reconnais le Père Brambila assis près du chauffeur. Dans la boite du camion sont les porteurs avec le cercueil. Suit, une foule nombreuse qui se dirige aussi au cimetière à pied .

Je décide de les accompagner. Bientôt le camion disparaît sur la route sinueuse. Les gens quittent la route et prennent une voie plus courte en chevauchant une clôture et en traversant un ruisseau en sautant de pierre en pierre. Je crois percevoir que les gens avaient la vieille en grande affection, leur nombre en attestait. Cependant l'esprit n'est pas à la tristesse, au contraire. Tout en ne manquant pas de respect, les gens bavardent volontiers.

Après quelques temps, je me vois en train de marcher avec un jeune homme de 17 ans du nom de Hector. La veille lorsque j'étais allé à la rivière, pour voir les femmes laver le linge, Hector revenait de la montagne avec une brouette pleine de bois qu'il avait fendu et qui était destiné pour le poêle de la maison. J'avais pris une photo de lui et il avait posé fièrement. Il me demanda une copie de la photo, et avec plaisir je la lui promis. Je le taquinai pour avoir essayé d'impressionner les jeunes filles qui étaient à la rivière. Il protesta fortement qu'elles étaient ses soeurs...

La conversation redevint plus sérieuse un peu plus tard, et il me demanda si j'avais perdu quelque membre de ma famille. Je lui dis que oui, que mon père était décédé il y avait un peu plus d'une année ce qui a eu l'air d'attrister Hector profondément. Je lui demandai en retour s'il avait lui aussi perdu quelqu'un de sa famille. Il me répondit que grâce à Dieu, ses parents et ses huit frères et soeurs étaient bien vivants et en bonne santé.

Nous arrivions au cimetière qui était très vaste et couvert de croix de bois dont plusieurs étaient mangées par les années. Je me souvins que la mission avait été fondée en 1676 ce qui expliquait le nombre et l'âge des croix. A la fosse, les porteurs, à l'aide de cables, étaient en train de descendre le cercueil, fait de planches rudes, clouées ensemble, dépourvu de toute décoration. Le trou de la fosse n'était que de quatre pieds environ.

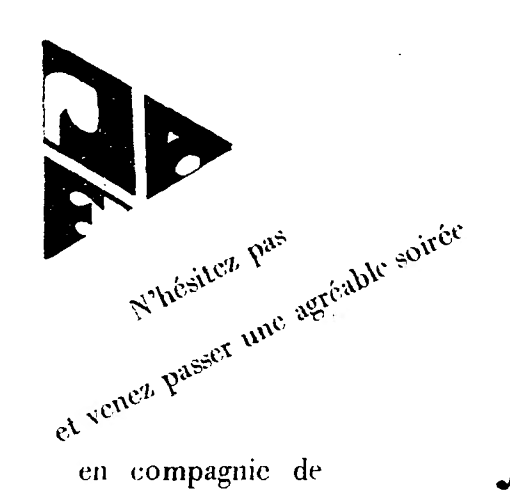
Padre Brambila, à l'aide d'un haut-parleur portatif invita la foule à la prière. Les paroles de l'ancien missionnaire me touchèrent profondément. Je me sentis bien de pouvoir communier profondément avec cette foule recueillie qui se vit rappeler sa foi en un Dieu bon et sauveur, qui par la mort et la résurrection de Jésus a conquis notre mort et nous appelle à la vie éternelle. Je sentis que ce merveilleux message de salut a touché à travers les âges et les races humaines des foules émues comme celle-ci et les a remplies de consolation et d'espérance.

On nous invita ensuite à jeter une poignée de terre sur la tombe. Puis trois hommes, prirent des pelles et bientôt la grand'mère pouvait reposer en paix pour de bon.

Au retour, il faisait froid et nous marchions rapidement. Une pleine lune éclairait notre route. Hector me montra où il demeurait et m'invita à venir visiter sa famille n'importe quand. Hélas, je n'ai pu le faire: le lendemain matin, je prenais la route du retour.

Jacques Johnson, o.m.i.

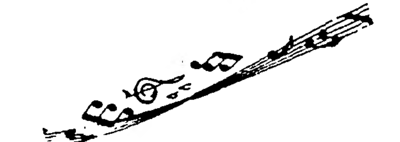
ARTS & SPECTACLES



N'hésitez pas et venez passer une agréable soirée en compagnie de

Francophonie Jeunesse de l'Alberta

présente



en tournée

Jim Corcoran et Bertrand Gosselin

En plus de visiter une dizaine d'écoles dans la province, Jim & Bertrand présenteront six spectacles.



Voici l'itinéraire de la tournée:

- ▷ le 7 avril à 20h00
  - à l'auditorium de l'Ecole Routhier de FALHER
- ▷ le 8 avril à 20h00
  - à l'auditorium de la Faculté St-Jean d'EDMONTON
- ▷ le 10 avril à 20h00
  - à la Salle Paroissiale de LEGAL
- ▷ le 11 avril à 20h00
  - à la Salle Communautaire d'ATMORE
- ▷ le 14 avril à 20h00
  - au Centre Culturel de BONNYVILLE
- ▷ le 15 avril à 20h00
  - au Centre Culturel de ST-PAUL

Pour tous les spectacles, à l'exception de celui d'Edmonton, les billets seront vendus à la porte.

Pour Edmonton, les billets seront en vente au Centre d'Accueil et de Loisirs d'FJA au 8815 - 92e rue et aux Carrefour Nord et Sud.



Les 25, 26, 27, 28 avril à 20h. au C.U.S.J. ainsi que le 29 avril à 14h.

Le Théatre Francais d'Edmonton

présente

DOUBLE JEU

Une pièce de

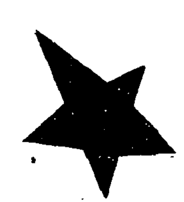
Robert Thomas

Robert Thomas est vraiment un homme-orchestre, car il a débuté comme acteur, il a parfois fait les mises en scène de ses pièces et même les décors; il a aussi signé deux films comme metteur en scène ("La bonne soupe" et "Patate"); il a même collaboré à des opérettes.

Tout ce qu'on fait dans le théâtre lui plaît.

Pour sa neuvième pièce, Robert Thomas reprend la formule qui lui a valu le succès: le divertissement policier. C'est-à-dire qu'il tend à faire rire ou sourire ses spectateurs avec une affaire d'escroquerie, un mariage compliqué d'un sosie, et un dénouement policier coup-de-théâtre. Il fait des mots d'auteurs et quelques pirouettes d'intrigues, en homme qui sait manier l'art dramatique comme une conversation de bonne compagnie. Il sait provoquer avec la plus grande facilité une suite de rebondissements inattendus.

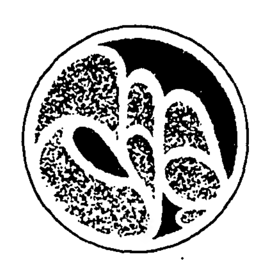
En revanche, il a suivi la recette d'Edgar Poe dans "La lettre volée", le mot de l'énigme se trouve dans le programme, mais aucun spectateur ne l'y apercevra avant le dénouement.



BAL DU RICHELIEU

Le 4 novembre 1978

au DERRICK CLUB



Galerie GRAPHICA d'Art

8815 B 92ième rue

Tél: 465 - 4188

Gravures Erotiques

Suzanne GAUTHIER — Noboru Sawai

Vernissage: dimanche le 2 avril à 14h00

Exposition du 3 au 15 avril

Récital

Par quelques membres de la Société de Flûte à bec d'Edmonton

Le 7 avril à 20h00

Participants: Elizabet BALLIN, Vivian BOSLEY, Hazel DALTON, Louise DAWSON, Jean PAGE et Milly PAGE (violoncelliste)

Un des grands fleuves du monde: le Saint-Laurent

Vive la chanson!

Les Beaux Dimanches présentent, le 2 avril à 19 h 30, une coproduction TF-1 SFP intitulée **Musique en tête.**

Cette émission de variétés réalisée en France par Bernard Lion met en vedette des chanteurs comme Tony Pacino, Nicoletta, Philippe Chatel et la Bande à Bazile, ainsi qu'un orchestre sous la direction d'Yvan Julien.

Le Saint-Laurent

Un documentaire sur le Saint-Laurent vous sera présenté dans le cadre de la série **les Grands Fleuves du monde**, aux **Beaux Dimanches**, le 2 avril à 20 h 30.

Un dithyrambe symphonique inspiré de Nietzsche

Les téléspectateurs mélomanes qui s'intéressent à l'oeuvre de Richard Strauss sont invités à entendre, dans le cadre des **Beaux Dimanches** le 2 avril à 21 h 30, son poème symphonique intitulé **Ainsi parlait Zarathoustra**, exécuté par l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Franz-Paul Decker. A l'orgue: Claudette Denos.




Nicoletta

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 1er au 7 avril 1978

Volume 12 numéro 14

SAMEDI
1er avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 HEIDI
«Pique-nique en forêt».
9h30 WICKIE
«L'Ecluse».
10h00 TEMPOREL
«Le Treizième Signe».
10h30 JOE LE FUGITIF
«Le Vieux Routier».
11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «Le Poisson d'avril».
11h30 TÉLÉJEANS
Magazine-jeunesse. Animateur: Jacques Lemieux. Rech.: Louise Pelletier. Réal.: Max Cacopardo et Jean-Luc Paquette.
12h00 À COMMUNIQUER
13h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«Tournoi international de hockey Pee Wee» (1re de 2). Du Colisée de Québec. Les équipes de Vanier et de Loretteville se rencontrent pour la finale «classe A». Commentateur sportif: Gérard Potvin. Analyste: Charles Thiffault. Animateur: Jean Pagé. Réal.: Jean-Claude Houde.
14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa. «La Contraception». Table ronde avec Elizabeth Da Silva, Hélène Padovani, Lisette Monfils, Marie-Thérèse Charbonneau, Marie-Line Trudel et Danielle Picard sur les différentes méthodes de contraception. Entrevues avec Mme Marie-Paule Doyle, de Serena Canada, et le Dr Grégoire Barrette, gynécologue. Les comédiens Claire Faubert et Yvan Saintonge interprètent un extr. de «Tu peupleras la terre, Albert!» de Jacqueline Barrette. Rech. et anim.: Rachel Verdon. Réal.: Kristina von Hlatky.
15h00 CINÉ-JEUNESSE
Et le vert paradis. Réal.: Warris Hussein. La vie de jeunes étudiants dans un collège anglais.
16h30 BAGATELLE
Dessins animés. «L'Agent Sans-secret». «Bugs Bunny». «Les Aventures du chien Rex». «Le Capitaine Pugwash». «Le Colis étranger». «La Fourmi atomique». «Koleto muro». «Le Petit Chien». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel».
17h30 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire. — Moncton: anim.: Robert Gagnon; juges: Gérard Desjardins et Francis Weil; réal.: Jacques Lemay. Matane: anim.: Bernard Tremblay; juge: André Otis; réal.: Gilbert Langlois. Québec: anim.: Jean Pagé; juge: Jean Boivin; réal.: Réjean Chayer. Toronto: anim.: Daniel Poulin; juge: Pierre Fortier; réal.: Diane Simard. Edmonton: anim.: Normand Séguin; juge: Gérard Guénette; réal.: Denis Lord. Winnipeg: anim.: Pierre D'Auteuil; juge: Robert Painchaud; réal.: Marie Benoist. Ottawa: anim.: Pierre McNicoll; juge: Jean Moreau; réal.: Olivier Caron. Montréal: anim.: Marc Filion; juge: Jean Ouellette; réal.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron.
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.
20h30 ICI, AILLEURS
De Winnipeg. «Garrison: un an après... quoi?». Un an après le rapport de la Commission internationale mixte condamnant le projet de dérivation Garrison, au Dakota du Nord, pour son potentiel de pollution des eaux manitobaines, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis n'ont toujours pas entamé de négociations. Rech., int., anim.: Jean Hébert. Réal.: Martin Cloutier.
21h00 DEFI
«Défi olympique». Francine Gendron est championne du Canada au 400 mètres haies. Pour participer aux Jeux Olympiques, elle s'est imposée des efforts quotidiens.
21h30 LA FEMME BIONIQUE
Jaimie retourne chez elle. Des ennemis inconnus ont retrouvé sa trace. Un puissant industriel lui propose de travailler pour lui.
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22h45 DERNIÈRE EDITION
23h00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti conservateur.
23h10 CINÉMA
Goodbye Mr. Chips. Comédie musicale réalisée par Herbert Ross, avec Peter O'Toole, Petula Clark, Michael Redgrave et George Baker. Mr. Chips, professeur dans un collège d'Angleterre, rencontre une chanteuse de music-hall qu'il épouse peu après. Arrive la guerre de 1939... (Brit. 69).

DIMANCHE
2 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 TOM ET JERRY
Dessins animés. Aventures d'un chat et d'une souris.
9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«La Cloche de plongée» (1re de 2).
9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
«Paul rencontre Jacques à Jérusalem». Animateur: Claude Lafortune. Voix d'Edgar Fruitier, Michel Mondié, Alain Gélinas et Jean-Pierre Waserman. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Réal.: Gérard Chapdelaine.
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun. Célébration de la messe par Mgr Paul Grégoire. Animateur: Claude Julien. Réal.: Simon Richer.
11h00 SECOND REGARD
«Une expérience de catéchèse». Le baptême d'un bateau avant son lancement: l'illustration du thème de la catéchèse de la 5e année. «Quand souffle l'Esprit», à l'école Vaillancourt, Sainte-Thérèse. Une leçon de catéchèse sur le thème du vent, devant un groupe de 24 enfants âgés de dix et onze ans. La Confirmation administrée à des enfants de la paroisse de Saint-Thimothée, par Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield. Invités: MM. Claude Laurent, o.m.i., curé de la paroisse du Sacré-Coeur; Marc Rompré, o.p., et Soeur Pauline Beaudin, conseillers pédagogiques; Mmes Louise Noël et Louise Bolduc, professeurs. Rech., int. et anim.: Gilles-Claude de Thériault. Réal.: Jean Charbonneau.
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: document et table ronde: «Qu'arrive-t-il de la faune après le déclubage?». Commentateur: Gustave Larocque. Réal.: Jean-Guy Landry. — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole: le Salon international de la machinerie agricole. — L'Institut international des produits de l'érable, avec Germain Lefebvre. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.
13h00 D'HIER À DEMAIN
Aimez-vous les chiens? Documentaire réalisé par Jacques Godbout. Narrateur: Pierre Nadeau. La menace que constitue la race canine pour l'homme. Chasse aux chiens errants dans New York, restaurants pour chiens de riches, salons de beauté pour chiens et la visite d'une usine d'alimentation pour chiens. Entrevue avec des psychologues et des vétérinaires (Can. 74).
14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
En direct de Winnipeg. «Le Championnat mondial de curling». Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Louis Chassé. Réal.: Jacques Viau.
16h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
Documentaire réalisé par John Wilson. «Au pays de l'albatros». Aux Galapagos, John Wilson a filmé des iguanes, des mouettes à queue fourchue, des fous masqués, des otaries, des crabes, des albatros.
17h00 CINÉ-MAGAZINE
«Academy Awards». — Chronique de films. — Chronique d'actualité. Animateur: André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentaliste: Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.
17h30 TERRE ET MOISSONS
«Les Approches». Les deux thèses en présence: culture mécanisée contre culture à la chinoise. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry **(dernière)**.
18h00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Parapsychologie (1re de 3). «Les Grands Médiums». Le XIXe siècle a été fertile en phénomènes présumés paranormaux. De nombreux hommes de science sérieux se sont astreints à démasquer les mystificateurs et à soumettre les phénomènes de médiumnité à des mesures rigoureuses de contrôle. Invités: M. Louis Bélanger, parapsychologue de l'Université de Montréal; les médiums Ena Twing (Angleterre) et Hélène Bouvier (France); M. Robert Tocquet, de l'Institut métapsychique international de Paris, et le docteur Jules Eisenbud, de l'Université de Denvers. Interviewer: Paul-Emile Tremblay. Narrateur: Marc Filion. Réal.: Jean Martinet.
18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
18h35 TÉLÉSCOPIE
Interviewer: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.
19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Véronique Le Flaguais, Alain Fournier, Michel Côté et Paul Guèvremont. «Un ami de François va en prison». François et Danielle rencontrent un ancien ami et essaient de le faire repartir du bon pied. Réal.: Jean-Yves Laforce et Jean Picard.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Musique en tête. Avec Tony Pacino, Nicoletta, Philippe Chatel et la Bande à Bazile, T. Pacino: «Come Prima» et «What's the Good of Goodbye». Nicoletta: «Agadir», «Mamy Blue», «Ma vie, c'est un manège» et «Fio Maravilha». P. Chatel: «J'suis resté seul dans mon lundi» et «Le Coeur en pyjama». La Bande à Bazile: «Chanter français, danser français», «Chansons françaises», «Comme les baleines blanches» et «La Chenille». Dir. musicale: Yvan Julien. Réal.: Bernard Lion. Coproduction de TF-1/SFP.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grands Fleuves du monde: le Saint-Laurent. Documentaire réalisé par Guy Dufaux. Narrateur: Claude Thomas. Jacques Cartier n'était pas le premier à avoir gouverné ses bateaux dans l'immensité du golfe qui s'ouvre du Labrador jusqu'aux rivages de la Nouvelle-Ecosse. Les drakkars de Leif Ericson, fils d'Eric le Rouge, avaient déjà gagné Terre-Neuve. Mais c'est en 1534 qu'avec Jacques Cartier commença l'exploration systématique de cette région.
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Ainsi parlait Zarathoustra. Poème symphonique pour grand orchestre de Richard Strauss, inspiré de l'oeuvre de Nietzsche, avec l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Franz-Paul Decker. Réal.: Jean-Yves Landry.
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22h45 DERNIÈRE EDITION

Recherche de l'absolu et retour à l'homme dans la nature

A **Rencontres**, le mardi 4 avril à 23 h 05, on propose un entretien entre Wilfrid Lemoine et Jacques Juillet.

Ancien haut fonctionnaire dans l'administration française à Paris, écrivain, historien, Jacques Juillet, après trente ans d'une brillante carrière s'est, pour des raisons de conscience, retiré à la campagne et est devenu maire de son village.

Afin de bien expliquer les raisons qui ont motivé sa nouvelle orientation de vie, Jacques Juillet remonte à l'époque des événements de mai 68 en France alors qu'il était préfet d'Orléans. En contact avec les étudiants, il appréhendait depuis déjà quelques années ce qui allait se passer et avait en vain alerté les autorités gouvernementales. Aucune disposition ne fut prise pour empêcher ce gâchis socio-politique. Et il condamne vivement ce «péché» des gouvernants qui consiste à tout laisser aller avec l'espoir de mieux tout rattraper par la suite. Pour sa part, incapable d'accepter ce manque de probité, il dut affronter un problème de conscience. Depuis Solon et Lycurgue, toujours les gouvernants, grisés par le pouvoir, ont fait la sourde oreille aux avertissements de leurs «serviteurs» immédiats et les ont traités de Cassandre. Il reconnaît cependant que Pierre Mendès-France le félicitait de toujours lui dire sa façon de penser, ajoutant: «ce que j'aime en vous, c'est que vous n'êtes pas courtisan».

Cependant, avec la contestation de mai 68, il fut assailli par une véritable crise de conscience. A son avis, il aurait suffi de peu de chose pour remettre les affaires en ordre et répondre aux aspirations de la jeunesse. Mais le gouvernement et l'administration n'étaient pas en mesure d'agir adéquatement. Convaincu qu'en politique comme ailleurs il vaut mieux prévenir que guérir, il avait suggéré une sorte de désamorçage de la catastrophe. Selon lui, le malaise tenait à un immense fossé entre les étudiants et les adultes, parents et professeurs, consécutif à une absence de contacts humains. Le grand nombre des étudiants empêchait les professeurs d'avoir des contacts étroits avec eux, comme cela avait été possible jadis. Tout au plus entre quinze et vingt au maximum, ils pouvaient alors choisir leurs maîtres. Il faudrait revenir à l'enseignement de qualité et faire que les jeunes aient confiance dans l'homme qui les guide et que ce dernier puisse se régénérer auprès des jeunes.

Evidemment, en mai 68 comme à toutes les époques de révoltes, des groupes profitèrent des événements pour se faire du capital politique ou social. Mais le fond véritable fut l'incompréhension entre les jeunes et leurs professeurs. Ce dont les étudiants, à leur insu, ont besoin, c'est de maîtres ou d'un Maître à quoi accrocher leur idéal. Acculés au désespoir, il ne leur restait plus qu'à se retirer en eux-mêmes ou à se révolter. L'ignorance des jeunes, Jacques Juillet l'attribue aux adultes qui n'ont pas su leur enseigner à comprendre la vie. Ils n'avaient plus ni maîtres véritables ni pères authentiques. Quoi qu'on pense, le jeune cherche à s'accrocher à son père, à ses parents, à ses maîtres...

Voyant qu'il ne pouvait rien faire pour changer la situation, Jacques Juillet quitta donc sa carrière et se retira dans une ferme près de son village. Il y mène une vie partagée entre le travail manuel et le travail intellectuel. Là, beaucoup de jeunes sont venus s'installer en communes libertaires et ont redécouvert la spiritualité.

Jacques Juillet insiste sur la carence spirituelle de notre époque, manifeste jusque chez nos gouvernants.

Tous ceux qui sont allés le rejoindre ont effectué un retour à l'homme dans la nature où ils peuvent enfin mieux comprendre que ce qui compte vraiment, c'est le besoin d'absolu.

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.

René Houle



Guy Trépanier chante ses chansons

A l'émission **Vedettes en direct** télévisée le mardi 4 avril à 20 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada, la réalisatrice Lise Chayer nous proposera un tour de chant de l'auteur-compositeur-interprète Guy Trépanier.

Né à Sainte-Anne-de-Portneuf près de Tadoussac, Guy Trépanier a passé son enfance à Havre-Saint-Pierre avant de poursuivre ses études à l'école normale Laval de Québec. Il fut professeur de français durant quatre ans avant de commencer sa carrière artistique. En 1967, il a remporté le premier prix d'interprétation au concours des auteurs-compositeurs de Terre des hommes; en 1968, il a gagné un autre prix à Radio-Canada.

Guy Trépanier vient de mettre sur le marché son quatrième microsillon et à l'émission **Vedettes en direct**, il interprétera quelques-unes de ses meilleures compositions. Il chantera *Rêver un peu, Aimons-nous d'abord, Miami P.Q., Ben dis-moi donc, Léon* et *Quelqu'un quelque part*. A cette occasion, Guy Trépanier sera accompagné par un orchestre de six musiciens, sous la direction de Jean-Luc Lampron.

C'est Francine Dion qui a dessiné le dispositif scénique de cette émission de la série **Vedettes en direct**. Prise de son: Roger Désaultels. Eclairages: Jean-Guy Corbeil. Direction technique: Philippe Lamarche. Cette émission sera réalisée par Lise Chayer, assistée de Normand Duceppe et de Jocelyne Hade-Cassivi.

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Ralliement créditiste.

23h10 CINÉ-CLUB ●
Adieu l'héritière. Film réalisé par Roger Pigaut, avec Paul LePerson, Patrick Bouchitey et Joelle Bernard. Un homme tente de convaincre un parent qu'il est l'héritier de la cousine Stéphanie qui vient de se pendre (Fr. 76).

LUNDI
3 avril

8h50 OUVERTURE ET HORAIRE

8h55 THE SUN RUNNERS
Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Un mal de tête».

9h30 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «Le Spectacle».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Sauts à la corde et conditionnement physique. Animatrice: Monique Tremblay. Participation: Chantal. Rech.: Laura Chouinard. Réal.: Jean-Claude Houde. CBVT-Québec.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: l'air.

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Les Sucres».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. Le rôle de l'eau dans l'organisme et ses propriétés. Eau de constitution, de réserve, de circulation et ses proportions dans l'organisme. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Un plan de chambre de garçon. Animatrice: Lise Massicotte: Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine mini-budget: tarte aux pacanes, avec Claudette Taillefer. — Tricot: veste de berger, avec Lise Poiré-Godin.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Les Eléphants volants».

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Yvan Landry. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Varices et les varicosités». La source de bien des maux et des soucis esthétiques. Leur cause, leur prévention et leur traitement. Invitée: le docteur Guylaine Lanctôt. Rech.: Catherine Commandeur. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.

14h30 CINEMA ●
Le Convoi des braves (Wagon Master), Western réalisé par John Ford, avec Ben Johnson, Ward Bond et Harry Carey. Des bandits se joignent à un convoi de Mormons dirigé par deux cowboys. Des Navajos donnent l'hospitalité aux voyageurs et l'un des bandits viole une jeune Indienne (USA 50).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
Avec Antoine Durand, Luc Durand, Huguette Oligny, Aubert Pallascio, Claude Préfontaine, Claudie Verdant, Jean-Louis Paris et Serge Turgeon. Textes: Michel Dumont et Linda Wilscam. Réal.: Michel Gréco. «Profil de héraut: air à tics».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoît L'Herbier. Réal.: Aurèle Lacoste. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Interviewers: Pierre Devroede, Gabi Drouin, Jean Ducharme, Gérard Gravel, Rollande Parent et Raymonde Provencher. Reporters: Jean Chartier, Réal D'Amours, Claude-Jean Devirieux, Charles Faribeault, André Fournier, Claude Gervais, Jean-Michel Leprince, Jean-Yves Michàud, Jeannine Morin, Jacques Rivard, Richard Vigneault et Michèle Viroly. Réalisateurs: Pauline Payette, Jean Savard, Luc Harvey, Jean-Maurice Laporte, Lisette Levreau-Bourque, Pierre-Marcel Claude, Pierre Leduc et Georges Désilets. Coordonnateur: Louise B.-Tardif.

19h00: PAR 27

19h30 LES PIERRAFEU

20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Monique Joly, Andrée Boucher, Béatrice Picard, Yves Massicotte, René Caron, Louise Rémi et Yves Létourneau. Luce a pris la décision de vendre la maison et le commerce. Que fera l'oncle Procule pour l'en empêcher? Réal.: Louis Bédard.

20h30 SCÉNARIO
Puzzle. Texte de Pierre Goulet. Avec Johanne Seymour, Marcel Gauthier, Claude Michaud, Louise Laparé, Laurent Imbault, Marc Messier, Suzanne Langlois, Jean-Pierre Masson, Jean-René Ouellet, Michelle Léger et Pierre Di Pasquale. Réal.: André Bousquet. On célèbre le 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Brisson. Claude, un des fils, en profite pour dire tout ce qu'il a sur le coeur et sera imité par ses frères et soeurs **(3e de 4).**

21h00 TELE-SÉLECTION
McCloud: Enlever le boeuf (The Colorado Caper), Policier réalisé par Robert Day, avec Dennis Weaver, J.D. Cannon, John Denver et Ed Ames. Une histoire de viande avariée qui a causé la mort de cinq personnes conduit McCloud dans une petite ville du Colorado. Il s'y heurte à l'hostilité du shérif (USA 75).

22h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
Adapté et réalisé par Jean-Pierre Decourt, d'après André-Paul Antoine et Pierre-Aristide Bréal, sur une idée originale de Jean-Claude Camredon. En vedette: Jacques Fabbri, Andrée Boucher. **3e de 13 épisodes:** «Schulmeister contre Schulmeister». En 1809, l'étoile de l'Empereur commence à pâlir. Savary craint des soulèvements en Wesphalie. D'autre part, les nobles et le mouvement secret du Tugendbund conspirent. Schulmeister imagine une stratégie savante en s'introduisant dans le complot sous l'aspect d'un patriote allemand.

24h05 CINÉMA
Fahrenheit 451. Science-fiction réalisé par François Truffaut, avec Oskar Werner, Julie Christie et Cyril Cusack, d'après le roman de Ray Bradbury. Dans une civilisation de l'avenir, les pompiers ont pour fonction de brûler les livres que certains citoyens s'entêtent à conserver en dépit de la loi. Un sapeur s'acquitte de sa tâche jusqu'à ce qu'il goûte au fruit défendu (Brit. 66).

MARDI
4 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Taille». Principales menaces à la santé au Canada. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Lise.

10h00 YOU HOU
«Eau, terre, air, feu» (4e de 5).

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Arc-en-ciel».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie» (3e de 13). Les secrets du joaillier, du sertisseur et du polisseur, avec M. Gérard Gauthier. — «L'Art floral». Les cinq méthodes de déshydratation des fleurs: naturelle, cilica-gel, glycérine, par pression et déshydratation, avec M. Gilles Domaine.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Jardinage: potager sur le balcon, avec Jacques Gagnon. — Consommation: savoir acheter une vieille maison, avec Jean-Louis Robillard (1re de 2).

11h30 ERREURS JUDICIAIRES
«Un innocent aux mains pleines». Un sac postal contenant deux millions a été volé. Les policiers reconstituent soigneusement le parcours du véhicule et concluent que l'employé peut seul avoir commis ce vol.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«La Nugurie».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Vivre à Toronto». La situation des francophones à Toronto. Invités: Mmes Anne-Marie Couffin, directrice du Centre francophone; Nicole Gousse, publicitaire; Madeleine Gauthier, secrétaire au Secrétariat d'Etat, section francophone; Francine Robitaille, bureau du Coordonnateur du bilinguisme, ministère du Trésor; Erna Paris, journaliste, et M. Armand Charlebois, secrétaire administratif au Trésor. Recherche et entrevue: Stéphanie Brunelle. Réal.: Jac Segard.

14h30 CINÉMA o
Une histoire d'amour. Drame réalisé par Guy Lefranc, avec Louis Jouvet, Daniel Gélin et Dany Robin. Un couple est trouvé mort dans un vieil autocar. On revit les difficultés qu'ont connues les jeunes gens avant leur suicide, dont celle d'appartenir à deux classes sociales différentes (Fr. 51).

16h00 BOBINO

16h30 LES ANTIPODES
Texte: Violaine Gauthier-Furlotte et Eliane Jasmin-Barrière. Musique: Herbert Ruff. Conseiller: Michel Cailloux. Avec André Montmorency, Normand Lévesque, Louis de Santis, Claude Grisé, Chantal Labelle, François Lamothe et Eric Paul-Hus. Réal.: Hélène Roberge. «Un toit sur notre tête». Les écureuils ayant besoin d'argent pour les matériaux de construction vont travailler à la cueillette des fraises.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Des yeux dans la nuit» (dernière de 3). La chienne Kelly doit oublier son deuxième maître pour en aimer un autre, un aveugle.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Rita Lafontaine, Albert Millaire, Marcel Sabourin et Elsa Lessonini. Raoul apprend la vérité sur la relation entre Martin et sa femme. Réal.: Lucile Leduc.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: Guy Trépanier. Au programme: «Rêvez un peu», «Aimons-nous d'abord», «Miami, P.Q.», «Ben dis-moi donc»,

Jean Lapointe



Dominique Michel



Danièle Ouimet



Louise Latraverse




Clémence Desrochers



Yvon Deschamps



Jean-Guy Moreau




Jean Lapointe anime un gala fantaisiste

Le comique Jean Lapointe sera l'animateur d'une émission spéciale intitulée **le Gala des «Hectors»**, qui sera télévisée le mercredi 5 avril à 21 heures, à la chaîne française de Radio-Canada.

Conçue comme une émission qui veut «rendre hommage aux Québécois dans le domaine de la joie de vivre et du plaisir sain», **le Gala des «Hectors»** fournira l'occasion à Jean Lapointe et à ses amis de nous présenter les meilleurs numéros d'humour, de rire et de fantaisie de la scène québécoise actuelle.

Il est impossible de nommer tous les participants à ce gala, mais nous pouvons aujourd'hui vous assurer la présence de Dominique Michel, Danièle Ouimet, Louise Latraverse, Clémence Desrochers, des chansonniers Yvon Deschamps, Jean-Guy Moreau, Jean-Pierre Ferland, Claude Léveillée, Robert Charlebois et Gilles Latulippe.

Le Gala des «Hectors» sera un gala du rire, du gag et de la farce. C'est une conception de Marcel Lefebvre et de Gilles Richer qui a également signé les textes d'enchaînement de l'émission. Une production de Kébec-Films.

Gilles Latulippe



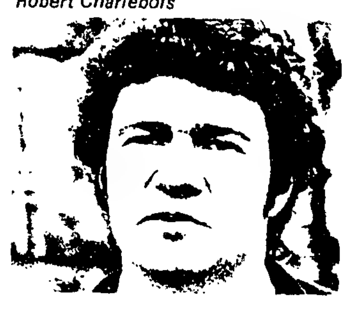
Jean-Pierre Ferland



Claude Léveillée



Robert Charlebois





«Léon» et «Quelqu'un quelque part». Dir. mus.: Jean-Luc Lampron. Réal.: Lise Chayer.

21h00 LES AS
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Marc Legault, Alpha Boucher, Lionel Villeneuve, Yvon Leroux, Hubert Loiselle, Yolande Roy, Liliane Jolin-Peuvion, Bertrand Gagnon, Jean-Pierre Waserman et Michel Mondié. Murielle est prisonnière de Christian. Tony ne parvient pas à réveiller James est amené à l'hôpital. Réal.: François Jobin.

21h30 TÉLEMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 RENCONTRES
Invité: Jacques Juillet. Ancien haut fonctionnaire, il a préféré se retirer dans un petit village où il est devenu maire. Entrevue: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges Mathieu se raconte (3e de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINEMA
Seule dans la nuit (Wait Until Dark). Policier réalisé par Terence Young, avec Audrey Hepburn, Richard Crenna et Alain Arkin. Alors qu'elle est seule à la maison, une jeune femme aveugle reçoit la visite de trois criminels qui se présentent sous de fausses identités. Les trois hommes s'efforcent, par tous les moyens, de lui faire révéler la cachette de la drogue dissimulée chez elle, mais dont elle ignore tout (USA 67).

MERCREDI
5 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«La Conférence de Picot».

9h30 LES ORALIENS
«Le Bébé».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Soyons réalistes avec l'usage du tabac. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES

10h15 VIRGINIE
«Le Premier Perce-neige».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, parle du mensonge chez l'enfant. — «Photographie». M. Yvon Richard explique la manipulation des appareils complexes du 35mm.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Consommation: comment acheter une vieille maison, avec Jean-Louis Robillard (dernière de 2). — Couture: bretelles 3 couleurs, avec Denise Saulnier. — Cuisine: pain de poisson tricolore, avec Rollande Desbois.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«A peine 50 ans». Des gens de Rouyn-Noranda parlent de l'évolution de leur région, au passé, au présent et au futur.

12h00 MINI-FÉE
«Pauline et Biron».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Louise Hamel interviewe Mme Lise Bourassa qui depuis 8 ans fait l'élevage de la mouffette. Réal.: Pauline Voisard, CKTM-Trois-Rivières. — Marie-Claude Larin interroge Mmes Elise Lesage-Chalkley, Louise Côté-Read et Yolande Champoux-Creasy, trois Canadiennes établies à Londres. — Louise Arcand nous entretient d'une nouvelle association nationale qui regroupe les 27 centres d'aide aux victimes de viol établis dans le pays. Rech.: Jeanne Benoist. Emission de Georges Francon.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de personnes entre 55 et 85 ans, qui revient d'un voyage en Europe. Mme Maurice Belisle raconte ses expériences alors que Mmes Cécile Ouellette et Emilia Bourque nous font part de leurs impressions et de leur expérience d'institutrice. Invitée: Yolande Dulude. — Activité: les plantes utiles, avec Mme Denise Allaire. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Pascale Perreault et les restaurants, avec Diane Tassé. Réal.: Royal Marcoux.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Marcelle Pallascio, Laurent Imbault et Alexandre Guité. «Rose-Marie». Un samedi bien tranquille à ne rien faire... voilà ce que décident Rémi et Francine qui sont seuls pour le week-end. Réal.: Rolland Guay.

20h30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1939. Sujet: la carrière d'Ovila Légaré. Invité: Paul Guèvremont. Animateur: Jacques Fauteux. Réal.: François-X. Chamberland.

21h00 LE GALA DES «HECTORS»
Hommage aux Québécois dans le domaine de la joie de vivre et de l'humour. Participation de Dominique Michel, Danièle Ouimet, Louise Latraverse, Clémence Desrochers, Yvon Deschamps, Jean-Guy Moreau, Jean-Pierre Ferland, Claude Léveillée, Robert Charlebois, Gilles Latulippe et autres. Animateur: Jean Lapointe. Textes d'enchaînement: Gilles Richer. Conception: Marcel Lefebvre et Gilles Richer. Production: Kébec-Films.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviews: Marie-Hélène Poirier. Recherches: Suzanne Clermont, Jean-Claude Labrecque, Martine Lafleur, François Dallaire et Normande Juneau. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Réal.: André Groulx, Jean-Paul Plouffe, Suzanne Mercure et Jean-Claude Leblanc.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 *REFLETS D'UN PAYS*
D'Ottawa. «Gatineau, ville champignon»: reflet d'une ville qui a grossi trop vite, sans planification, *suite à l'expansion rapide* de la Fonction publique fédérale. Rech.: Alain Guimont. Entr. et anim.: Monic Lessard. Réal.: Patricia Ely.

24h05 CINÉMA ●
Léa l'Hiver. Drame réalisé par *Marc Monnet*, avec Karen Blanguernon, Gilles Segal et Jean-Claude Bouillon. Histoire d'un couple follement amoureux et bohème. Nous partons d'une scène de suicide et nous entrons peu à peu dans l'histoire de ce couple (Fr. 70).

JEUDI
6 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Poitrine». La clé maitresse: le système circulatoire. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Lise.

10h00 YOU HOU
«La Bouche».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Brindille en chaloupe». «La Voiturette». «Les Astronautes». «Boulier et Babiole»; «Combien de comptines?». «L'Ecole de chant».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins» (3e de 13). M. André Bluteau parle de la vinification. Les vendanges et les différentes opérations de fermentation. — «La Coupe de viande». M. Roger Fortier parle des différents sceaux d'inspection sanitaire.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Plantes sauvages: une couronne de lycopodes, avec Gisèle Lamoureux. — Dépannage: remplacement d'une rondelle de robinet, avec André D'Amour.

11h30 TÉLÉJOURNAL

11h35 BASEBALL
Début.
Du Tiger Stadium de Détroit, les Tigers reçoivent les Blue Jays de Toronto. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Pierre Ladouceur. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Ouidoz.
En cas de pluie:

14h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.

15h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
«Arrière-pays australien». De par son isolement continental, l'Australie a une faune diversifiée.

16h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

16h30 LES CONTES DU TSAR
«Le Cheval magique». Yvan sauve le champ de foin de son père et gagne la main de la princesse. Textes de Maria T.-Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. Avec Léo Illial, Jacques Piperni, Pat Gagnon, Robert Lavoie, Jean-Claude Sapré, Yves Arnau, Michel Maillot, Danielle Panneton, Jacqueline Gauthier et Catherine Lemire. Musique: Jean-Claude Tremblay. *Réal.: Jean Picard.*

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du jeudi: les spectacles, avec Francine Grimaldi et le tourisme, avec Normand Cazelais. Réal.: Jean-Jacques Sheltoyan.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 VISAGES

19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Christiane Pasquier, Anouk Simard, Jean-Pierre Chartrand, Roger Lebel, Ghislain Tremblay et Béatrice Picard. «Rodrigue, as-tu du coeur?» Un comptable stagiaire distrait remplace Mario durant son absence. Réal.: Raymonde Boucher.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade; collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Soleil vert (Soylent Green). Science-fiction réalisé par Richard Fleischer, avec Charlton Heston, Edward G. Robinson, Leigh Taylor-Young et Chuck Connors. En l'an 2022, à New York, une population misérable vit dans des abris de fortune et les aliments ont été remplacés par de la nourriture synthétique. Un policier est appelé à enquêter sur le meurtre d'un riche avocat, membre du bureau de direction de la compagnie Soylent où se fabrique cette nourriture (USA 73).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN ●
Un roi à New York (A King in New York). Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Dawn Addams et Michael Chaplin. Un roi quitte son pays et, ruiné, se réfugie à New York. Il passe à la télé, à son insu, et devient très populaire. On lui offre des cachets fabuleux pour des émissions publicitaires (56).





DU CLUB DE GOLF SPRINGS DE BANFF LUNDI A 19H00 DU 3 AVRIL AU 26 JUIN

CBXFT

CANAL 11 — CABLE 12



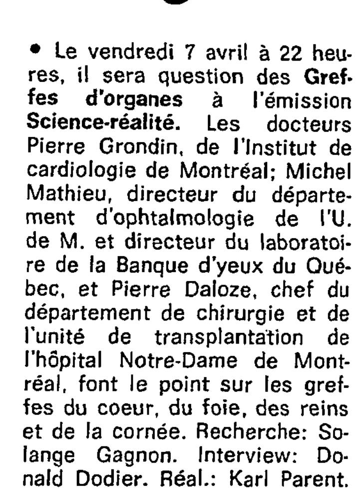
Baseball

Jeudi	6 avril	13 h 35	Toronto à Détroit
Vendredi	14 avril	14 h 00	New York à Montréal
Mercredi	3 mai	19 h 30	Houston à Montréal
Mercredi	10 mai	19 h 30	New York à Montréal
Mercredi	17 mai	19 h 30	Cincinnati à Montréal
Mercredi	24 mai	20 h 30	Montréal à St-Louis
Mercredi	31 mai	19 h 30	Chicago à Montréal
Mercredi	7 juin	19 h 30	San Diego à Montréal
Mercredi	14 juin	20 h 00	Milwaukee à Toronto
Mercredi	21 juin	20 h 00	Montréal à New York
Mercredi	28 juin	19 h 30	Philadelphie à Montréal
Mercredi	5 juillet	19 h 30	Toronto à Baltimore
Mardi	11 juillet	20 h 00	Match des Etoiles (de San Diego)
Samedi	15 juillet	19 h 30	Houston à Montréal
Mercredi	19 juillet	20 h 30	Atlanta à Montréal
Samedi	22 juillet	19 h 30	Oakland à Toronto
Mercredi	26 juillet	20 h 30	Montréal à Houston
Samedi	29 juillet	19 h 30	Montréal à Atlanta
Mercredi	2 août	19 h 30	Pittsburgh à Montréal
Mercredi	16 août	19 h 30	San Francisco à Montréal
Mercredi	23 août	19 h 30	Los Angeles à Montréal
Mercredi	30 août	20 h 00	Toronto à Boston
Mercredi	6 septembre	19 h 30	New York à Montréal
Mercredi	13 septembre	20 h 00	Montréal à New York
Samedi	16 septembre	19 h 30	Toronto à Baltimore
Mercredi	20 septembre	19 h 30	Philadelphie à Montréal
Mercredi	27 septembre	19 h 30	Montréal à Philadelphie
En cas de pluie			
Samedi	10 juin	19 h 30	Los Angeles à Montréal
Samedi	9 septembre	19 h 30	Chicago à Montréal
Samedi	17 juin	22 h 00	Montréal à Los Angeles
Samedi	2 septembre	22 h 00	Montréal à San Diego

VENDREDI
7 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Les Confitures Cybèle».
9h30 LES ORALIENS
«Dites-le avec des fleurs».
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Au sujet de l'amaigrissement localisé. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.
10h00 TAM-TAM
Les mécanismes logiques de la pensée. *Réal.*: Guy Comeau.
10h15 VIRGINIE
«Lapin agile».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr R. Huot, de l'Institut de cardiologie de Montréal. Examens que subissent les malades cardiaques en vue d'un diagnostic et qui comportent des électrocardiogrammes. — «Médecine», avec le Dr Carlos Bénazéra. Description d'une hystérectomie.
11h00 MANOWAN AUX BOIS
Le conseil scolaire du village indien Manowan organise une expédition en forêt pour permettre aux enfants d'apprendre les méthodes ancestrales de survie (1re de 2).
11h30 TÉMOIGNAGES
«Dieu a jugé». Lors de la dernière guerre, un résistant italien devait indiquer à quatre soldats alliés un barrage qu'ils devaient faire sauter. Les quatre soldats disparurent. 20 ans plus tard, la veuve de l'un d'eux revient passer ses vacances au village.
12h00 SÉSAME
12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jac Segard.
14h30 LES ATELIERS
De Matane. Mme Dorilla Baron, de Baie-Comeau confectionne des chapeaux et Mme Léonie Blais confectionne des poupées à l'aide de contenants de plastique vides. Animateur: Jacques Houde. Rech.: Hélène Cantin. Réal.: Gilbert Langlois.
15h30 AU JARDIN DE PIERROT
15h45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
16h00 BOBINO
16h30 LE GUTENBERG
«La Chaise berçante».
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Henriette Grenier.
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 MARCUS WELBY, M.D.
«La plus haute montagne» (dernière de 2). Victime d'une crise cardiaque, le Dr Kiley est partiellement paralysé. Le Dr Welby accourt à son chevet.
20h00 ALLER-RETOUR
«Los Angeles. Inv.: Micheline Lanctôt, comédienne. — «Frais de santé à l'étranger». Inv.: Mme Michelle Duclos, relationniste à la RAMQ (Régie de l'assurance-maladie du Québec). — «L'Assurance-auto à l'étranger». Inv.: M. Germain Lefebvre, agent d'information à l'Assurance-auto du Québec. Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Paré.
20h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les 30 ans». Les gens de 30 ans sont très différents de leurs aînés et de leurs cadets. Ils refusent les valeurs morales anciennes et recherchent la liberté. Rech.: Jean Basile, Georges Kähl, Nicole Morissette et Minou Petrowski. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Franck Duval.
21h30 JO
«Les As du cyclisme». Daniel Morelon, Louison Bobet et le Québecois Marcel Roy. Interviewers: René Lecavalier et Richard Garneau. Textes écrits par Yvon Dore et lus par Claude Quenneville. Réal.: Gaston Dagenais.
22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
«Les Greffes d'organes». Inv.: les docteurs Pierre Grondin, du département de chirurgie cardiovasculaire de l'Institut de cardiologie de Montréal; Michel Mathieu, directeur du département d'ophtalmologie de l'Université de Montréal et directeur du laboratoire de la Banque d'yeux du Québec, et Pierre Daloze, chef du département de chirurgie et de l'Unité de transplantation de l'hôpital Notre-Dame à Montréal. Rech.: Solange Gagnon. Animateur: Donald Dodier. Réal.: Karl *Parent.*
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 DERNIERE EDITION
23h05 CINÉMA

Katharine Hepburn, Geneviève Bujold, Vanessa Redgrave et Irène Papas. Après la chute de Troie, les femmes des vaincus attendent qu'on statue sur leur sort. Un héraut annonce à la reine Hécube qu'elle sera livrée en servage à Ulysse et que sa fille Cassandre deviendra la concubine d'Agamemnon. Andromaque, veuve d'Hector, est réclamée par Pyrrhus, fils d'Achille, et les Grecs exigent la mort de son jeune fils Astyanax. Ménélas a un entretien avec Hélène dont l'infidélité fut l'occasion de la guerre (Brit. 71).



• Le vendredi 7 avril à 22 heures, il sera question des **Greffes d'organes** à l'émission **Science-réalité**. Les docteurs Pierre Grondin, de l'Institut de cardiologie de Montréal; Michel Mathieu, directeur du département d'ophtalmologie de l'U. de M. et directeur du laboratoire de la Banque d'yeux du Québec, et Pierre Daloze, chef du département de chirurgie et de l'unité de transplantation de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, font le point sur les greffes du coeur, du foie, des reins et de la cornée. Recherche: Solange Gagnon. Interview: Donald Dodier. Réal.: Karl Parent.

• Les résultats des sondages indiquent que 1,776,000 téléspectateurs ont assisté à la diffusion du premier épisode de la série **Duplessis**. Un fait à ne pas négliger: le sondage révèle également que l'indice d'appréciation a été très élevé, puisqu'il indiquait .83. Notons que l'indice d'appréciation maximum est 1. Tout laisse croire que le public n'a pas changé d'idée pour les épisodes suivants, car les résultats du sondage fait après la 2e épisode sont identiques à ceux qui ont été obtenus pour le premier.

Les as du cyclisme

A l'émission **JO** qui sera télévisée le vendredi 7 avril à 21 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada, le réalisateur Gaston Dagenais nous proposera trois rencontres avec des as du cyclisme: Daniel Morelon, Louison Bobet et le Québécois Marcel Roy. Il sera donc question des pistards et des routiers, ces deux spécialités du cyclisme.

C'est au vélodrome municipal de la Ville de Paris que nous rencontrons Daniel Morelon, détenteur de 3 titres olympiques, de 8 titres mondiaux, de 13 championnats de France et de 60 victoires en Grand Prix. Dans son entretien avec René Lecavalier, Daniel Morelon nous parlera de la popularité du cyclisme sur piste, des Jeux de Montréal où il a perdu la première place aux mains du Tchécoslovaque Anton Tkac, champion qu'il vient de vaincre lors d'une récente épreuve en Europe.

Dans la deuxième séquence de cette émission, René Lecavalier nous invitera à regarder un reportage sur le Tour de France 1975. Nous verrons le départ des coureurs dans la dernière étape du Tour de France dont les honneurs furent enlevés par Bernard Thevenet. Dans cette deuxième partie, René Lecavalier s'entretiendra avec Louison Bobet, le premier cycliste qui a acquis 3 victoires consécutives au Tour de France. Louison Bobet évoquera sa belle carrière. Il nous parlera des Fausto Coppi, Jacques Anquetil et Eddy Merckx. Il racontera comment il a préparé son départ du cyclisme deux ou trois ans avant la fin de sa carrière professionnelle. Il parlera aussi du cyclisme européen, des Jeux de Montréal et de son désir de voir les Américains s'intéresser davantage au cyclisme. Homme d'affaires prospère, Louison Bobet évoquera sa carrière actuelle fondée sur le thermalisme de la mer.

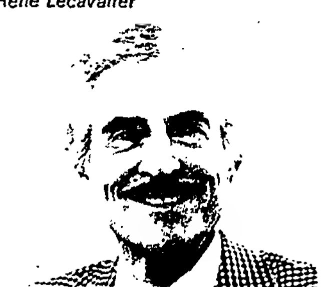
Dans la dernière partie de l'émission **JO**, le reporter Richard Garneau s'entretiendra avec Marcel Roy, médaille d'or aux Jeux panaméricains de Winnipeg 1967 et meilleur coureur canadien aux Jeux Olympiques de Mexico. Marcel Roy a déjà été directeur technique de la Fédération cycliste du Québec. Marcel Roy dira à Richard Garneau son admiration pour Morelon et Bobet. Il parlera de l'accessibilité du vélodrome de Montréal, de l'avenir du cyclisme au Canada. Il évoquera le temps des Six-jours de Montréal et il fera ses voeux pour les jeunes.

Les textes de cette émission de la série **JO** ont été rédigés par Yvon Dore et ils seront lus par Claude Quenneville. Yves Chagnon a monté les séquences de film de cette émission réalisée par Gaston Dagenais, assisté de Michelyne Landreau.

Daniel Morelon



René Lecavalier



Richard Garneau



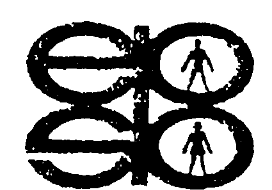
EDMONTON PUBLIC SCHOOLS

ASSISTANT(E) DE RECHERCHE

Le département de Recherche et d'Evaluation requiert les services d'une personne pour travailler en collaboration avec une équipe dans le développement et l'administration de leur programme de tests pour l'évaluation du programme bilingue. Les applicants(es) devront posséder un diplôme post-secondaire dans un domaine connexe et maîtriser parfaitement le français et l'anglais. Cette personne doit avoir une connaissance en statistiques élémentaires ainsi qu'un intérêt dans le domaine de l'information. Il est essentiel que cette personne ait des dispositions pour travailler en équipe et communiquer.

Ce poste a un mandat de deux ans et n'est pas permanent. Salaire approximatif: $13,387-$17,529 par année (sous révision). Les bénéfices marginaux et les conditions de travail sont très intéressants. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le No. de compétition 78-28 à:

Edmonton Public Schools
Personnel Department (Support Staff)
10010 - 107A Avenue
Edmonton, Alberta
T5H 0Z8



le français, je le parle par



SECRETAIRE BILINGUE

Aimeriez-vous faire bon usage de vos compétences et de votre bilinguisme? Si oui, notre client, une corporation commerciale en pleine extension est à la recherche d'une secrétaire exécutive compétente qui aime la variété et veut des responsabilités. Les habilités susmentionnées et la sténographie sont nécessaires. Le salaire et les avantages offerts sont excellents. Pour de plus amples informations concernant cette carrière intéressante, veuillez téléphoner à Pat Ronnie au Mayfair Personnel: 428-0134.

Le Département d'extension de la Faculté Saint-Jean, de concert avec l'A.C.F.A., a organisé une session de recyclage pour secrétaires, intitulée "Le français dans le travail de bureau".

Durée: du 16 avril à 8h au 21 avril à midi

Buts: fournir aux participants une formation dans les procédures d'affaires et de les familiariser à la terminologie française d'affaires.

Sont admissibles: Toutes secrétaires oeuvrant dans un milieu francophone et possédant au moins une formation de base.

Toute personne intéressée devra soumettre son nom, avant le 31 mars 1978 à:

Mme Joanne Comeault
a/s Secrétariat de l'ACFA
pièce 203, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M5
Tél.: 429 - 7611

MODIFICATIONS AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA.

Prestations plus avantageuses pour certains.

Divorce ou annulation.

Les crédits de pension du RPC acquis par le mari et la femme pendant le mariage pourront être divisés également entre eux si le mariage se termine par divorce ou une annulation après le 1er janvier 1978. Cette disposition assurera que des biens accumulés par les efforts des deux conjoints pendant leur mariage peuvent être partagés également entre les deux au moment de la rupture du mariage.

Paiement avec effet rétroactif de la pension de retraite.

La pension de retraite peut maintenant être payée avec effet rétroactif pour une période allant jusqu'à 12 mois aux cotisants qui ont 65 ans ou plus, mais moins de 70 ans et qui ont quitté le marché du travail.

Prestations après décès.

Il est maintenant possible de présenter une demande de prestations avec effet rétroactif (c'est-à-dire jusqu'à 12 mois) au nom d'une personne décédée, lorsque le cotisant y avait droit, mais n'a pas présenté de demande avant de mourir. Les familles ou les successions auront le droit de recevoir les prestations dans de tels cas.

Suppression des réductions de prestations pour enfants.

Les prestations pour orphelins et enfants de cotisants invalides ne seront plus réduites pour le 5e enfant et les suivants. Tous les enfants d'une famille, quelle que soit sa taille, ont droit à des prestations égales.

Ces modifications importantes au Régime de pensions du Canada sont entrées en vigueur le 1er janvier 1978
Si certaines questions se posent, veuillez-vous adresser au bureau du Régime de pensions du Canada le plus proche

Calgary	Edmonton	Lethbridge
811, 7e rue sud-ouest T2P 1Z5 Tél. (403) 231-5549	7e étage Maison Manulife 10055, 106e rue T5J 2Y2 Tél. (403) 425-7150	203, Édifice professionel 740 sud, 4e avenue T1J 3Y2 Tél. (403) 327-2155

Santé et Bien-être social Canada — Health and Welfare Canada

Monique Bégin, Ministre — Monique Bégin, Minister

On est à la recherche d'une

DIRECTRICE DU CENTRE CULTUREL
le la
REGIONALE DE LETHBRIDGE

QUALIFICATIONS:

Une personne dynamique ayant un bon sens de l'organisation et de l'administration ainsi qu'un bon esprit d'initiative.
Bilingue (français-anglais)

RESPONSABILITES:

- assumer la responsabilité du Centre
- direction et administration du Carrefour
- planification et programmation d'activités et de projets culturels pour la communauté et les membres.

SALAIRE:

à négocier selon expérience et qualifications.

ENTREE EN FONCTION: le 1er mai 1978

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 mars 1978 à:

M. Fernand Bouchard
1915 - 15e avenue sud
Lethbridge, Alberta
T1K 0X1
Tél.: 329-0546

Les programmes fédéraux

Une loi contre la discrimination

Depuis les derniers grands conflits, les nations se sont arrêtées sur les horreurs de la guerre, et ont cherché un moyen de faire respecter le droit de la personne à la vie et à la libre expression de soi, dans une société humaine.

Pour les uns, cette intention signifie, aussi dramatique que cela soit, mettre un terme aux guerres qui les déchirent.

Pour les autres, qui vivent dans un cadre moins apocalyptique, cette initiative signifie l'abolition de la torture, de la discrimination sous toutes ses formes, du viol de la vie privée et de l'existence de pièces ou de dossiers pouvant leur porter préjudice.

Dans l'optique de la croissance d'une nouvelle société, le Canada a franchi un pas important le premier mars dernier, en créant la Commission canadienne des droits de la personne.

La loi

La Loi canadienne sur les droits de la personne est une loi du Parlement fédéral du Canada.

Elle s'applique à tout organisme relevant de l'autorité fédérale:

— aux **ministères fédéraux**
— aux **organismes fédéraux** (agences, commissions)
— aux **entreprises industrielles et commerciales** relevant de cette même autorité (banques, cies ferroviaires ou aériennes, etc.)

Elle concerne

— **les politiques d'emploi** de ces organisations
— **et les rapports** qu'elles entretiennent avec le public.

Neuf types de discrimination

La Loi protège les individus contre la discrimination relative à:

la race

l'origine nationale ou ethnique

la couleur

la religion

l'âge

le sexe

la situation de famille

la situation d'une personne graciée après avoir été condamnée

la situation d'un handicapé sur le marché du travail

Neuf domaines

Il y a neuf domaines où ces types de discrimination sont interdits.

- **La fourniture de biens et de services**

On ne peut refuser à quiconque la possibilité d'obtenir des biens ou des services.

Ex.: une banque ne peut pas refuser un crédit à une femme en invoquant son état de femme mariée.

- **La possession ou location de logement**

On ne peut enlever à personne le droit de posséder ou de louer un commerce ou une résidence.

Ex.: on ne peut pas empêcher une personne d'acheter ou de louer des locaux, pour fins commerciales ou résidentielles, appartenant au Gouvernement fédéal ou contrôlés par lui, à cause des croyances religieuses de cette personne.

- **L'emploi**

Les employeurs ne peuvent pas refuser d'employer ou de continuer à employer quelqu'un ni traiter injustement leurs employés.

Ex.: une compagnie aérienne ne peut pas refuser d'engager quelqu'un comme commissaire de bord ou comme hôtesse, à cause de sa race.

- **Les offres et demandes d'emploi**

Elles ne doivent en aucune façon exclure des groupes ou des personnes par suite d'une discrimination que la Loi interdit.

Ex.: si une banque cherche des personnes pour tenir sa caisse, ses annonces ne doivent pas spécifier que seules les candidatures de femmes seront prises en considération.

- **Les associations d'employés**

Personne ne peut être empêché de faire partie d'une association de ce genre.

Ex.: l'appartenance au syndicat d'une entreprise ferroviaire ne peut pas être interdite pour raison d'origine ethnique.

- **La politique d'emploi**

Les politiques et les ententes relatives à l'emploi ne doivent pas priver certains groupes, ni certaines personnes, du droit de solliciter un emploi.

Ex.: une compagnie de téléphone ne peut pas avoir une politique d'emploi excluant les handicapés.

- **L'égalité des salaires**

Dans un établissement donné, l'employeur n'a pas le droit d'établir des différences de salaire entre les employés de sexe masculin et les employés de sexe féminin qui exécutent des fonctions équivalentes.

Les critères permettant d'établir l'équivalence des fonctions sont: les qualifications, les efforts et les responsabilités requis pour exécuter le travail, compte tenu des conditions dans lesquelles le travail doit être fait.

Les possibilités doivent être égales pour les hommes et les femmes; tant en ce qui concerne le travail que le salaire.

Ex.: le Gouvernement fédéral ne peut pas payer moins cher une catégorie d'employés composée en grande partie de femmes, qu'une autre catégorie d'employés comprenant surtout des hommes, si la valeur du travail accompli est la même.

- **Les avis discriminatoires**

C'est faire preuve de discrimination que de publier ou de mettre à la vue du public un avis, une enseigne, un symbole, un emblème ou tout autre écrit enfreignant la Loi canadienne sur les droits de la personne ou encourageant autrui à l'enfreindre.

Ex.: on ne peut pas empêcher une personne d'acheter ou de louer des locaux, pour fins commerciales ou résidentielles, appartenant au Gouvernement fédéral ou contrôlés par lui, à cause des croyances religieuses de cette personne.

- **Les messages haineux**

Aucune personne ni aucun groupe n'a le droit d'employer le téléphone pour exposer une personne ou un groupe de personnes à des messages de haine ou de mépris que la Loi interdit.

Ex.: les messages de haine pré-enregistrés **que** *l'on communique par téléphone sont interdits en vertu de la nouvelle Loi.*

Le recours

La Commission canadienne des droits de la personne peut vous aider

si vous pensez que vous êtes l'objet d'une discrimination **de la part d'une personne ou d'un organisme** agissant au nom d'un ministère ou d'une agence du Gouvernement fédéral

ou **de la part d'une entreprise commerciale ou industrielle** sous juridiction fédérale.

Vous pouvez porter plainte en écrivant ou en téléphonant à la Commission.

Les plaintes peuvent provenir aussi bien d'individus que de groupes, et même de la Commission.

L'étude des plaintes

Lorsqu'une plainte sera acceptée, elle fera l'objet

1 — d'une **enquête** et
2 — d'un **rapport** rédigé;

s'il le faut, la Commission

3 — nommera un **conciliateur;**

si ces moyens ne suffisent pas, la Commission

4 — établira un **Tribunal** qui enquêtera sur la plainte
5 — et prendra une **décision.**

Si la plainte est justifiée, le Tribunal peut ordonner

— que la **discrimination cesse**
— que des **indemnités** soient versées à la victime pour émoluments perdus, dépenses encourues ou préjudice moral.

Suite à la page 17

L'énergie à meilleur marché

Réfrigérateur et congélateur

L'achat

- **Le dispositif sans givre.**
Il coûte plus cher à l'achat et dépense jusqu'à 50% plus d'électricité qu'un réfrigérateur standard de même dimension.
La même chose s'applique aux congélateurs.

- **Isolation suffisante.**
Dans un réfrigérateur bon marché et de piètre construction, le compresseur fonctionnera plus souvent et consommera plus d'énergie.

- **Le superflu.**
Demandez-vous si vous avez vraiment besoin d'un compartiment pour ramollir le beurre, d'un dispensateur de glace broyée et d'autres accessoires superflus. Tous consomment de l'énergie.

L'emplacement

L'endroit où sont placés le réfrigérateur et le congélateur est important pour le rendement de ces deux appareils.

- **Evitez les sources de chaleur.**
Placez ces appareils le plus loin possible de la cuisinière, des rayons du soleil et des buses de chaleur.

- **Ventilation.**
Laissez suffisamment d'espace tout autour de l'appareil de façon à avoir une bonne circulation d'air.

L'entretien

- **Nettoyage des serpentins.**
Les serpentins de condensateur du réfrigérateur doivent être propres. La poussière agit comme isolant et oblige le compresseur à fonctionner plus longtemps pour atteindre le degré de température requis.

- **Fermeture de la porte.**
Vérifiez l'étanchéité du joint de la porte en refermant cette dernière sur une feuille de papier. Si vous pouvez retirer le papier très facilement, il est temps de changer la garniture de caoutchouc.

- **Dégivrage.**
Il ne faut pas laisser le givre s'accumuler à plus de 1/4 de pouce d'épaisseur.

L'utilisation

- **Réglage.**
Ne réglez pas la température à un degré plus froid que requis.

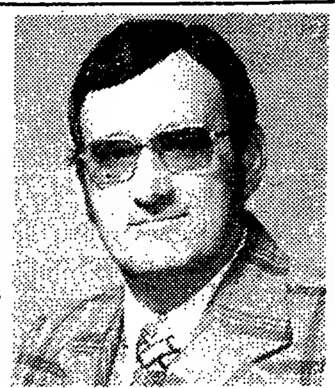
- **Ne surchargez pas l'appareil.**

- **Laissez les plats se refroidir avant de les réfrigérer.**

- **Arrêtez tout si vous quittez.**
Avant de partir en vacances, videz le réfrigérateur, nettoyez-le et arrêtez-le.

Energie, Mines et Ressources Canada,
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 307 Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat.



Les programmes fédéraux

suite de la page 16

Le Tribunal peut également ordonner la mise sur pied d'un programme spécial permettant d'égaliser les chances pour un groupe ayant été victime d'actes discriminatoires.

les provinces

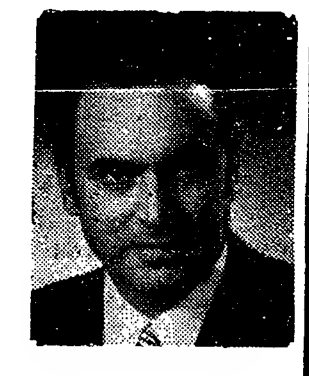
Dans les domaines non soumis à la juridiction fédérale, la protection est assurée par les lois provinciales sur les droits de la personne.

Les dix provinces canadiennes ont toutes une loi anti-discrimination qui rappelle dans les grandes lignes la loi fédérale.

Information:

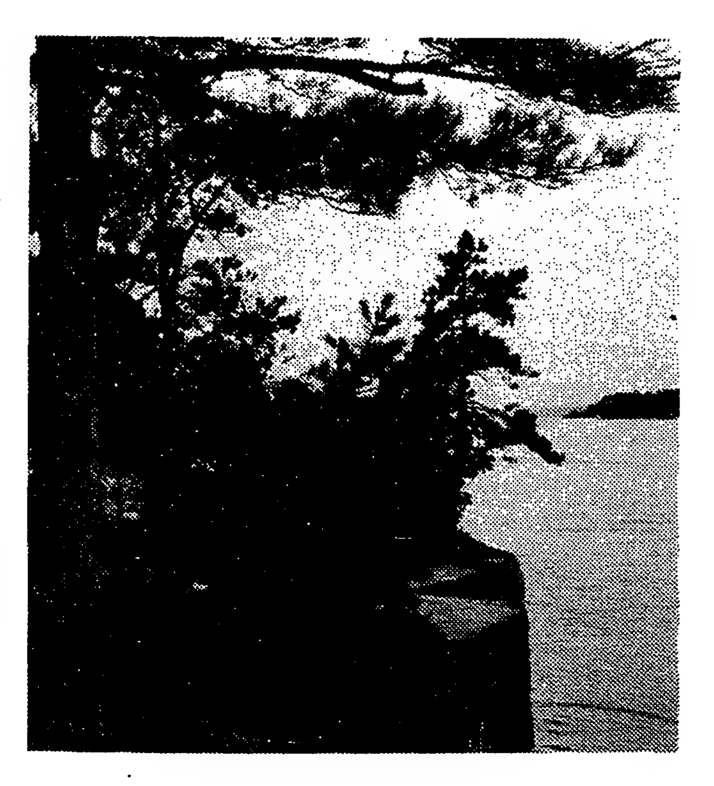
Commission canadienne des droits de la personne
Ottawa (Ont.)
K1A 1E1 (613) 995-1151

P&R 607 B (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)



Un de nos parcs nationaux . . .

Le gouvernement canadien décidait en 1904 de préserver une série d'îles et d'îlots minuscules, éparpillés entre Kingston et Brockville, en Ontario.



C'est ainsi qu'a été créé le **parc national des îles du Saint-Laurent**, qui est le plus vieux parc national de l'Est du Canada, et le plus petit du pays. Ses 18 îles et 80 îlots le rendent unique en son genre.

Faune

Lors de promenades dans les îles, on peut remarquer la grande variété de reptiles et d'amphibiens qui y vivent; notamment, la couleuvre rayée et la tortue géographique. A certaines périodes, on peut également y observer les oiseaux en migration.

Activités

Le véritable charme du parc réside dans les îles proprement dites. Afin de les apprécier à leur juste valeur, on suggère de louer une embarcation ou de prendre un bateau-taxi à l'un ou l'autre des ports de plaisance situés à Brockville, Mallorytown, Ivy Lea, Gananoque et Kingston.

Les eaux du Saint-Laurent rendent extrêmement intéressants tant les sports nautiques, que la pêche à l'achigan, au brochet ou au maskinongé. *Comme le fleuve ne fait pas partie du parc, les règlements de pêche en vigueur sont ceux de l'Ontario et de l'Etat de New York.*

En hiver, on fait du ski de randonnée, de la raquette ou du patin à Mallorytown Landing, où est située l'administration.

Logement

Il y a un terrain de camping à Mallorytown Landing et sur quelques-unes des plus grandes îles. Les autres îles, à cause de leur étendue ou de leur nature, sont réservées aux activités diurnes et aux pique-niques.

Voies d'accès

Mallorytown Landing, à mi-chemin entre Gananoque et Brockville, est le seul endroit du parc accessible en voiture. On s'y rend par l'autoroute 401 et l'autoroute des Mille-Iles. Les autres endroits sont accessibles par bateau. Mallorytown est à environ 120 kilomètres au sud-ouest d'Ottawa.

Restaurants

Mallorytown Landing offre le strict nécessaire aux visiteurs affamés. Il en est autrement du Golden Apple Inn à Gananoque et du Towne Haus à Brockville. Le premier offre le rôti de boeuf et l'agneau, tandis que le second sert le veau, le poulet et les fruits de mer. Tous deux sont excellents et possèdent un bon choix de vins.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national des îles du Saint-Laurent, C.P. 469, R.R. 3, Mallorytown Landing, Ontario, K0E 1R0; ou téléphoner à: (613) 923-5241

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

P&R 507 Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

On parle français . . .

* avec la collaboration de l'Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

Abréviations usuelles

a

Alb.	Alberta	art.	article
app.	appartement	a/s de	aux (bons) soins de
A/R ou a/r	avis de réception	av.	avenue

b

B/ ou b. à o.	billet à ordre	boul. ou bd	boulevard
B/B	billet de banque	B.P.	boîte postale

c

c. ou ¢	cent (monnaie)	Cie, Cie	compagnie (ne pas mettre cette abréviation *en tête* d'une raison sociale)
C	celsius (centigrade)		
c.-à-d.	c'est-à-dire		
C.-B.	Colombie-Britannique	cm	centimètre
cf. ou Cf.	confer (reportez-vous à)	©	"copyright"
chap.	chapitre	C.P.	case postale, colis postal
		cté	comté

d

dép. ou dépt	département	D^{r}	docteur
2^{e}	deuxième	dz	douzaine
dol. ou $	dollar		

e

édit.	éditeur	et al.	et alii (et les autres)
éd.	édition	etc.	et cetera ou et caetera (et le reste, ainsi de suite)
Enr.	enregistrée (entreprise) «dans une raison sociale»	É.-U.A. ou U.S.A.	États-Unis d'Amérique
ét.	étage		

f

F	Fahrenheit	FF	franc français
F.A.B. F.O.B.	franco à bord	F.S.	Faire suivre

g

gal	gallon	G.-B.	Grande-Bretagne

h

h	heure	hab.	habitant

i

ibid.	ibidem (là même, au même endroit)	I. du P.-É.	Ile du Prince-Édouard
		Inc.	incorporée (compagnie) «dans une raison sociale»
id.	idem (le même, la même chose)	incl.	inclus, inclusivement

j

j	jour		

k

kg	kilogramme	kW	kilowatt
km/h	kilomètre/heure	kWh	kilowatt/heure

l

lb	livre (poids)	Ltée	limitée (compagnie)

m

M., MM.	Monsieur, Messieurs	Mgr (évêque)	Monseigneur
m	mètre	min.	minimum
m.	mois	mi	mille
Man.	Manitoba	Mlle, Mlles	Mademoiselle, Mesdemoiselles
max.	maximum		
M^{d}, M^{de}	marchand, marchande	Mme, Mmes	Madame, Mesdames
M^{e}, M^{es}	Maître(s) (avocat) (notaire)	min	minute
		mm	millimètre

n

N.B.	Nota bene (notez bien)	N^{o} ou n^{o}	numéro
N.-B.	Nouveau-Brunswick	N^{os} ou n^{os}	numéros
N.-E.	Nouvelle-Écosse		

o

o/	à l'ordre de	oz	once
Ont.	Ontario		

p

p.	page, pages	po, po^{3}	pouce, pouce cube
%	pour cent	P.P. ou p.p.	port payé
p.c., p. cent	pour cent (dans un texte plus soigné)	p.p.	par procuration
		1er	premier
p. ex.	par exemple	1re	première
pi, pi^{2}	pied, pied carré	1°	primo (premièrement)
pi, pi^{3}	pied, pied cube	prov.	province
po, po^{2}	pouce, pouce carré	P.-S.	post-scriptum

q

QC	Québec		

r

R. ou r.	recommandé	R.P.	Révérend Père
r^{o}	recto	R.S.V.P.	Réponse, s'il vous plaît
réf.	référence		

s

s	seconde		
Sask.	Saskatchewan	S.E. (ambassadeur)	Son Excellence
S^{t}, S^{te}	saint, sainte		
S^{ts}, S^{tes}	saints, saintes	S.Em. (cardinal)	Son Éminence
s.d.	sans date		
		S^{té}	Société
sq., sqq., suiv.	suivant(s), suivante(s)	S.V.P. ou s.v.p.	s'il vous plaît

t

t	tonne	T.-N.	Terre-Neuve
t.	tome	T. du N.-O.	Territoires du Nord-Ouest
tél.	téléphone	trad.	traduction

v

V. ou v.	voir	vol.	volume(s)
V^{o}	verso		

w

W	watt		

Écriture du système international

Longueur	Capacité*	Masse
km (kilomètre)		kg (kilogramme)
m (mètre)	l (litre)	g (gramme)
cm (centimètre)	cl (centilitre)	cg (centigramme)
mm (millimètre)	ml (millilitre)	mg (milligramme)

L'heure

5 h du matin	ou 5 h	*et non pas*	5hrs, 5:00, 5h., 5a.m., 05:00hrs
4 h 30 de l'après-midi	ou 16 h 30	*et non pas*	4:30hrs, 4h.30, 16:30hrs, 4hres30
8 h 5 du soir	ou 20 h 5	*et non pas*	8h05, 20h05, 8hrs05 p.m., 20:05 hrs

* Tiré de "Le français au bureau"

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

30 P'TITES MINUTES avec Roger Lacroix

(première partie)

"You, speak White!"

Roger Lacroix (Joseph Lucien), brigadier général commandant le 10e Groupement aérien tactique de l'armée canadienne, est agé de 47 ans. Il est né à Hawkesbury (Ontario), le 21 mars 1931, onzième rejeton d'une famille de 16 enfants. Entré dans l'armée de l'air en mai 1951, il est actuellement stationné à la base de Saint-Hubert (Québec), où il nous a accordé cette entrevue téléphonique teintée de simplicité et d'humour.

Par Guy O'Bomsawin

Photos Forces canadiennes

• Quelle était la situation des Francophones à Hawkesbury, à l'époque où vous y avez grandi?

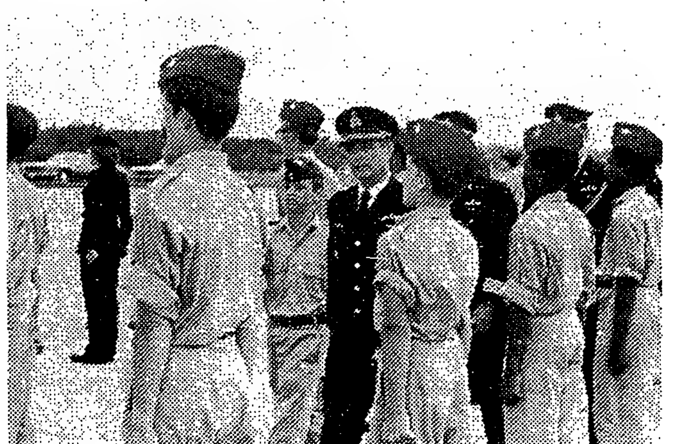
Je crois qu'elle était un peu plus difficile qu'aujourd'hui, quoique le poucentage des Francophones était à peu près le même.

A l'école secondaire, par exemple, les bouquins d'histoire, de sciences et de mathématiques étaient en anglais; à l'usine où j'ai travaillé un certain temps, les postes supérieurs étaient surtout occupés par des Anglophones.

Mais je ne peux pas dire qu'on ne s'arrangeait pas bien avec eux. Plusieurs jeunes anglophones se débrouillaient bien en français, mais c'était plutôt nous qui avions de la facilité pour parler anglais.

• Vous attribuez cela à quoi?

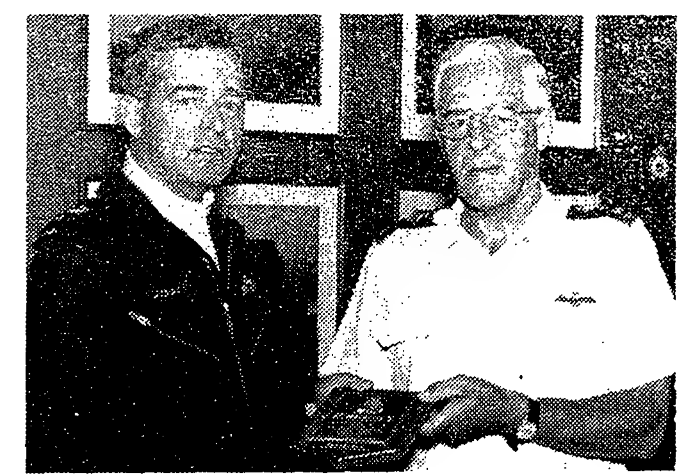
Peut-être à ce que nos bouquins étaient en anglais: on apprenait beaucoup plus d'anglais à l'école, qu'eux apprenaient le français. Je me rappelle même qu'à l'école anglaise, où j'ai obtenu mon immatriculation "senior", (parce qu'on ne l'offrait pas à l'école française), notre professeur de français ne savait pas dire trois mots en français! Elle me demandait souvent de prendre sa place et d'enseigner à mes compagnons de classe. On pourrait noter d'autres anecdotes; la situation du français n'était pas très saine à certains moments. J'ai donc enseigné tout en étant élève, parce que l'institutrice était d'abord professeur de physique, et qu'elle avait comme tâche secondaire de nous enseigner le français.



Revue des cadets à la base de Bagotville (Québec).

• Du côté social, ça se passait comment?

C'était assez bien partagé. Evidemment, lorsque j'étudiais à l'école française, j'étais beaucoup plus porté à sortir avec des Francophones mais on sortait aussi avec des Anglophones; on allait danser avec des amies anglophones. En allant à l'école anglaise, j'ai commencé à connaître beaucoup plus d'Anglophones et ça été assez facile d'entrer dans leur milieu.



Le brigadier général Lacroix recevant, du lieutenant general Carr, une plaque de merite.

• Avez-vous senti qu'au départ il y avait, jusqu'à un certain point, une certaine animosité parce que vous étiez francophone?

Non, pas dans notre cercle d'amis. Ça n'existait pas. Mais lorsque j'ai travaillé à la CIP, là on nous faisait sentir qu'il y avait des différences de classes.

La coexistence

• Par contre, est-ce que les Francophones, ou vous-même, considériez les Anglophones avec un air sceptique?

Bien, ce n'était pas une animosité très évidente; on n'aimait pas les choses que disaient ou faisaient certains Anglais, le fait que ce soit les Anglophones qui occupent les bons postes, etc. . . Je me rappelle le temps où mon père était dans les affaires. Il était boucher, alors forcément bilingue, puisque la majorité de sa clientèle était anglophone. J'ai donc commencé très jeune à faire la livraison, et il fallait que je parle anglais.

• Etant alors près du Québec, n'avez-vous pas eu envie à un moment donné d'aller vivre dans un authentique milieu francophone?

Non, je n'ai jamais eu réellement le désir d'aller vivre au Québec. C'était peut-être dû à l'instinct du territoire. Je suis né en Ontario, j'y ai eu mon éducation et mes amis, et je souhaitais y rester.

Il faut dire que je ne connaissais pas le Québec. Maintenant, c'est différent. J'ai vécu à Québec pendant quatre ans, lorsque je suis entré dans les forces armées, et j'ai beaucoup aimé la ville. On n'y est jamais gêné d'être francophone !

"Speak White!"

• Est-ce que vous avez déjà éprouvé une certaine gêne d'être francophone en dehors du Québec?

Oh oui, embêté même! Je me rappelle le temps où j'étais étudiant pilote. J'étais le seul francophone. Il y en avait bien un autre de Rockland, mais lui était presque anglophone. Tous les autres parlaient anglais. Je devais prendre mon cours en anglais parce qu'il n'y avait rien en français. Les gars qui etaient mes amis etaient réellement mes amis. Lorsque je me trompais en anglais, ils essayaient de me corriger afin que je reussisse mon cours de pilote. Ils m'ont beaucoup aide à ameliorer mon anglais.

Ensuite, quand je suis devenu officier et que je me suis marie en 1953 a Rolande Hotte (une Canadienne française de l'Ontario, qui parlait assez bien l'anglais), nous sommes demenagés à Moose Jaw, en Saskatchewan. La, l'attitude des Anglophones a été plus dure. Ils sont moins flexibles dans ce bout-là.

Je me souviens très bien de la première fois où nous sommes entrés au mess des officiers. Nous etions avec des amis anglophones et nous parlions anglais. Il est arrivé un visiteur civil: un homme assez âgé, qui était membre associé du mess. Il était accompagné de son épouse, une Française. Dès qu'elle a su qu'il y avait des francophones, elle est venue nous rencontrer et elle a commencé à nous parler en français. A un moment donné, un Anglophone est venu nous injurier en nous disant *You, speak White!* Alors là je me suis levé et je m'apprêtais à le battre, quand mes amis l'ont jeté dehors. Pareille situation ne s'est jamais reproduite.

A Moose Jaw, mon épouse a travaillé dans une pharmacie et chez Robin Hood. Les gars la taquinaient pas mal à cause du français, surtout quand venait le temps du football. Là, on y goûtait. Mais dire qu'on a été bafoués, ce serait faux.

• N'avez-vous pas un peu taquiné les Anglophones, vous aussi?

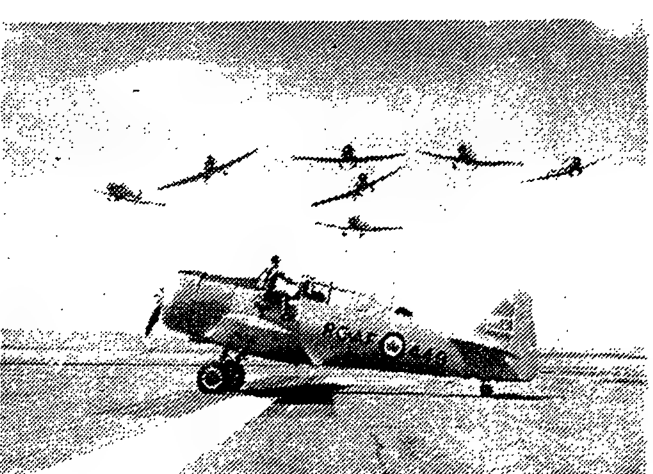
Ah oui! mais sans que ce soit sérieux, parce que réellement, dans les forces armées il n'existe pas de discrimination entre Francophones et Anglophones. Il y a peut-être quelques racistes, mais la majorité des gens acceptent n'importe quelle race, n'importe quelle religion. Où que ce soit, on s'accepte pas mal les uns les autres.

Les pilotes de chasse

• Qu'est-ce qui vous a amené à la carrière militaire et au brevet de pilote?

J'ai commencé à m'intéresser à l'aviation alors que je

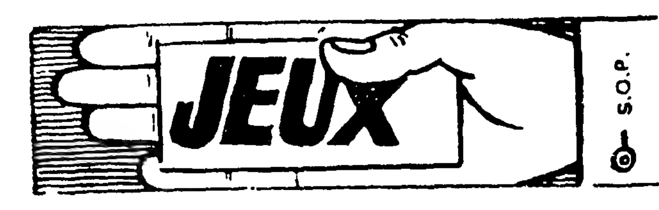
Suite a la page 22



Ancien avion de chasse de type Harvard (1939-1965)

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)







Déchiffrez la phrase que prononce le personnage.





Dans cette scène familiale, les bulles sortant de la bouche des personnages ont été mélangées. Remettez-y bon ordre.

SOLUTIONS

CONCILIA... BULLES

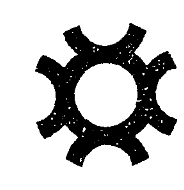
Il faut simplement intervertir les paroles entre : La mère et l'acteur de T.V. - La grand-mère et la fillette. - Le père et le fils. - Le grand-père et le chat. - Rien de changer pour le poisson.

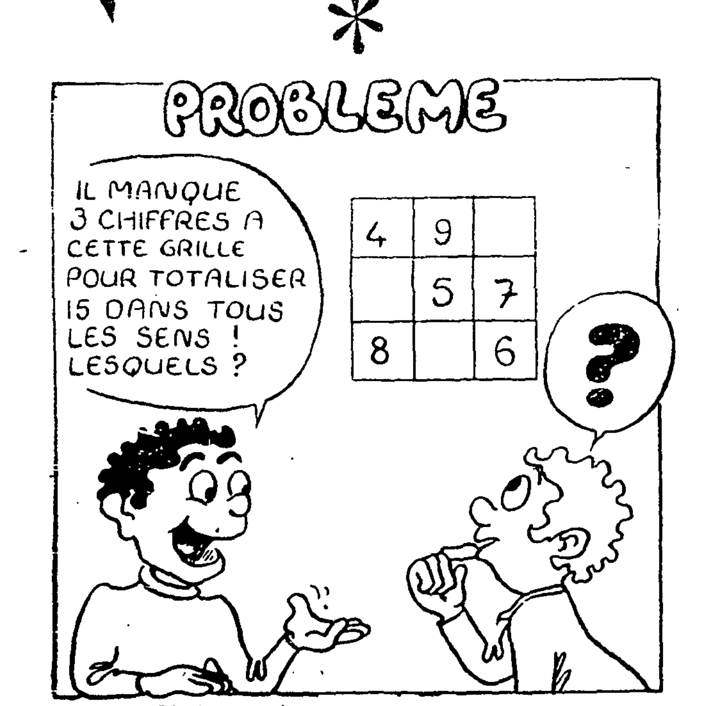
SUR LA PISTE

Empreintes de sanglier.

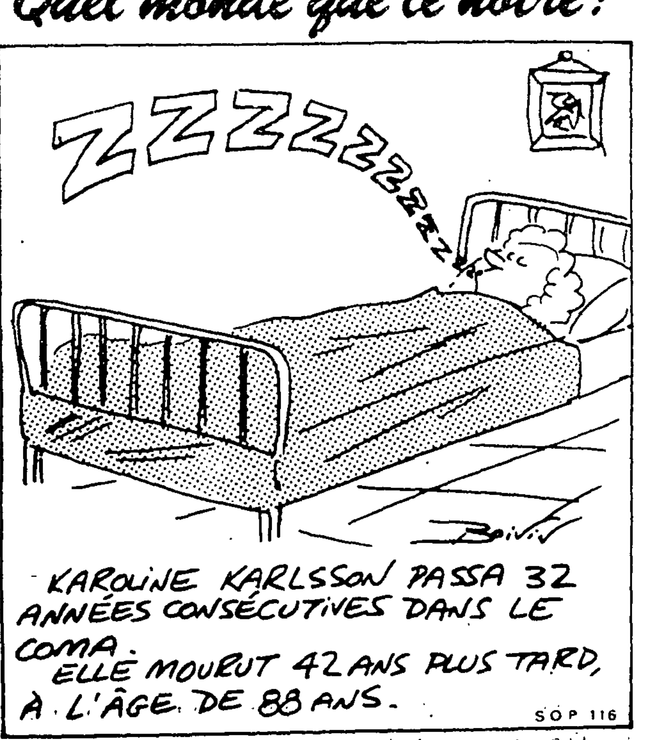
LA TETE A L'ENVERS

Je suis le seul poirier indien





Quel monde que le nôtre!

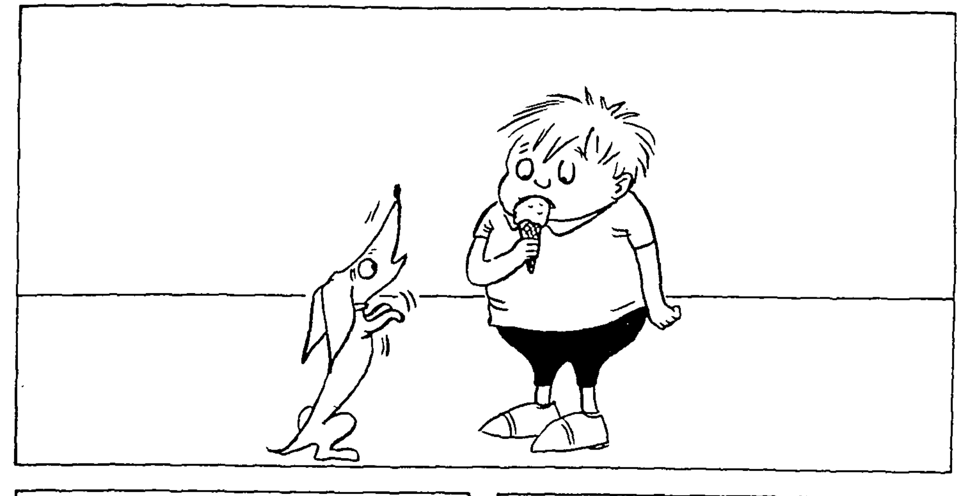


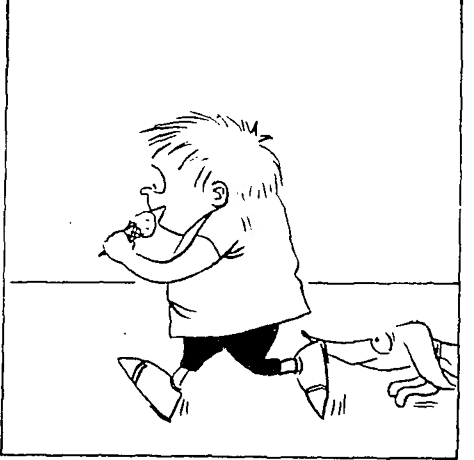
Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

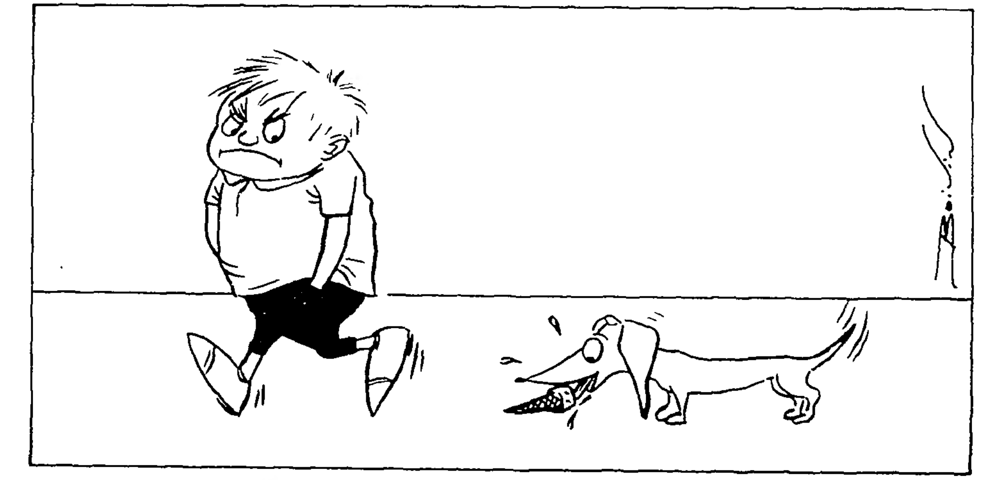
Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Age: ....

ROFFE









MOTS CACHES

6 lettres cachées

A	P	R	E	H	C	U	C	R	A	F	F	L	[illegible]	C
A	S	E	L	C	R	R	E	S	R	E	V	N	O	C
A	C	C	E	S	[illegible]	R	V	I	[illegible]	I	S	I	U	P
N	S	O	U	S	T	R	A	I	R	E	R	U	O	R
O	T	N	S	L	U	N	I	E	S	E	V	E	I	E
I	N	S	E	R	V	I	G	I	A	[illegible]	[illegible]	[illegible]	E	D
T	U	T	R	E	A	A	R	[illegible]	[illegible]	R	[illegible]	O	[illegible]	I
C	N	E	V	F	L	R	E	U	U	U	U	A	[illegible]	L
A	E	R	I	[illegible]	E	[illegible]	F	L	[illegible]	T	T	I	[illegible]	E
F	V	N	[illegible]	F	U	E	I	[illegible]	T	L	E	[illegible]	[illegible]	[illegible]
E	E	E	E	[illegible]	I	O	N	S	I	[illegible]	U	[illegible]	[illegible]	T
F	L	[illegible]	V	[illegible]	E	M	R	A	L	A	[illegible]	[illegible]	[illegible]	I
U	U	E	U	T	I	I	E	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
T	U	C	E	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S	B	A	[illegible]	I	[illegible]	F	A	[illegible]	[illegible]	I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Accès
aigrefin
alarme
âpre
armes

Beauté
boucle
brute

Clefs
consterner
converser
cure

Effaroucher

élevés

Givre
glabre
goûter

Larme
louer

Nauséabond

Once

Prélection
puis

Régal
report
revue
rive
rois
rôles
route
rubis

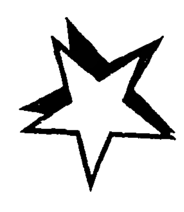
Satisfaction
servir*
sevrer
soulèvements
sous
soustraire
stupéfaction

subtile

Trace

Utiles

Valeur
vice
voter



CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 22 MARS: INSTABLE

GAGNANTE: Jeanne Servant
Falher, Alberta

PRIX DE CETTE SEMAINE:

Mon Rapport d'Impôt
de Robert Pouliot

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:
LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012-109 rue
Edmonton, Alta T5J 1M5



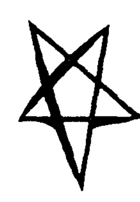
HORIZONTALEMENT
1– Genre de composées qui se mangent en salade. – Jumelles.
2– Prén. de femme. – Successeur d'Abou Bekr.
3– Vêtement. – Qui a rapport à l'anus.
4– Pendent de chaque côté de la selle. – Meuble de repos.
5– Voyelles jumelles. – Estonie.
6– Trois fois. – Très petites de taille.
7– Lui. – Qui a vu.
8– Petite banque. – Cou.
9– Evacuer l'urine. – Sorte de siège.
10– Fruit. – Mesure algérienne.
11– Equerre. – Etourdissement.
12– Ecrivain français. – Réitération.

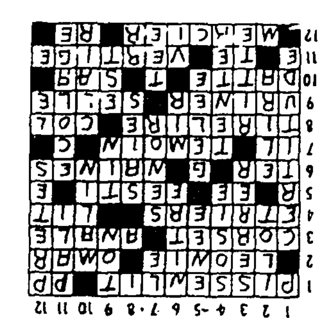
VERTICALEMENT
1– Qualité de ce qui est certain.
2– Petite île – Choisira.
3– Tasser presser. – Charrue sans oreille.
4– Qui ressemble étrangement à une autre personne.– – Entreprendre.
5– Fils de Vénus. – Abaissement de la température au-dessus du zéro.
6– Anc. nom du salpêtre. – Commune russe. – Six.
7– Largeur d'une étoffe. – Seigneur, monsieur, dame, en Espagne. – Piece du jeu de golf.
8– Manteau court de laine, vêtement militaire des Romains. – Route rurale.
9– Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix. Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. – Le levant.
10– Méchant. – Propre.
11– Langue sacrée de l'Ile de Ceylan. – Etat d'écolier.
12– Disposées. – Article.

PROBLEME 3480

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2	■							■				
3							■					
4								■	■			
5		■			■						■	
6				■		■						
7			■							■		■
8									■			
9							■					
10						■		■				■
11		■			■							
12	■								■			■

SOLUTIONS





30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page 19

faisais partie des cadets de l'air. J'avais été choisi par la ligue des cadets de l'air pour suivre un cours de pilote. Ensuite j'ai décidé d'aller à l'université, mais après six mois je me suis rendu compte que ça ne m'intéressait pas tellement. A l'époque, c'était le temps de la guerre de Corée, et on faisait beaucoup de recrutement. Je suis allé m'inscrire, et j'ai eu la chance d'être ensuite choisi comme pilote.

• Qu'est-ce qui vous a amené à devenir cadet? Tous les jeunes étaient cadets à ce moment là?

Oui, c'était pendant la guerre: en 1943-1944. Et puis, le fait de porter l'uniforme, c'était beau. Les petites filles nous regardaient! J'ai pris goût au pilotage avec les cadets de l'air. On nous faisait faire des tours d'avion et on nous apprenait la théorie du pilotage. On nous montrait aussi beaucoup de bons films. Des films de guerre, surtout de pilotes de chasse. Enfin, des films très passionnants.

• Où avez-vous pris vos premiers cours de pilotage?

A Gimli, au Manitoba. Je me suis entraîné sur les avions Harvard, parce qu'à l'époque tous les pilotes s'entraînaient sur ce type d'avion.

• Quelle a été votre impression en touchant les commandes d'un avion, la première fois que vous avez volé en solo?

J'étais tellement occupé à m'occuper de tout, que je ne savais plus . . . La première fois que l'on vole seul, on ne nous permet pas de nous éloigner du périmètre immédiat de la base. On nous demande de pratiquer nos décollages et nos atterrissages. Mais la première fois qu'on nous permet de nous éloigner, alors là on devient *alone in the world — moi je suis un bon pilote !* Là, tu essayes quelque chose que tu ne devrais pas faire, et tu te fais peur. Presque tous les pilotes ont fait ça. Ensuite, tu reviens à la base bien tranquillement sans trop faire de manoeuvres brusques, en faisant semblant qu'il ne s'est rien passé. Presque tous les pilotes se font peur la première fois.

Moi, j'ai fait des vrilles. J'en ai fait plus qu'une, et plutôt que de m'arrêter du bon côté, je me suis arrêté à l'envers, puis j'ai commencé à piquer vers le sol. J'étais figé. Je ne savais plus que faire, mais finalement je me suis débrouillé, ou je me suis convaincu qu'il fallait que je réagisse. Quand je me suis stabilisé, j'étais pas mal près du sol, et là j'ai eu peur (. . .)

Ça c'est une bonne leçon, parce qu'après on devient beaucoup plus raisonnable. C'est comme la première fois que tu conduis une voiture; il faut que tu fasses des excès de vitesse pour te prouver que tu es bon conducteur.

Les CF-5

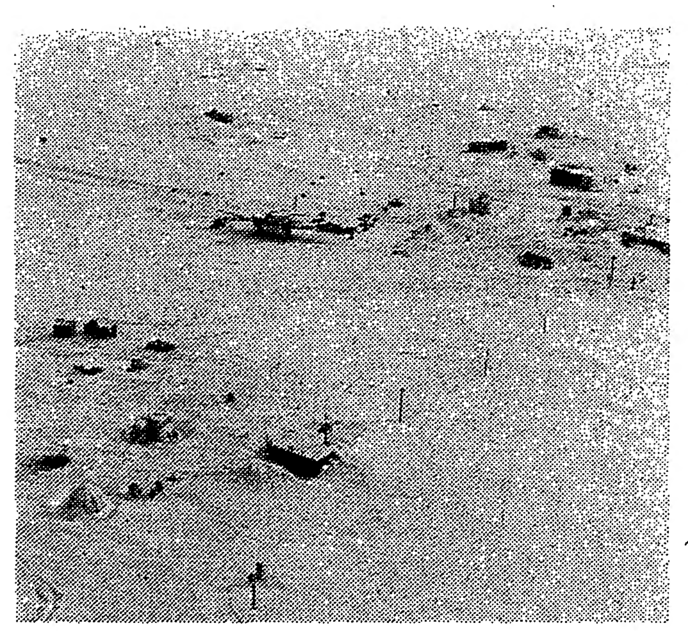
• Lorsque vous avez pris les commandes d'un avion à réaction, quelle sensation avez-vous éprouvé?

Ce type d'avion-là réagit bien. Dès que tu touches aux commandes, ça répond; un peu comme lorsque tu es au volant d'une voiture sport. Vitesse et tranquillité! Quand tu montes très haut, le ciel devient bleu très foncé et tu peux voir clairement à une distance de 200 kilomètres. C'est de toute beauté !

Lorsque tu as piloté un CF-5, tu ne veux plus piloter de 747 ou d'autres appareils du genre, car c'est un peu comme conduire un camion ou un autobus. Ce n'est plus intéressant. Etre pilote de chasse, c'est une carrière; une profession. Ça devient tellement passionnant, qu'il n'y a plus grand chose qui t'intéresse à part cela.

• Est-ce qu'au moment de votre adolescence, le goût de devenir pilote était tellement ancré dans votre esprit que rien n'aurait pu faire en sorte que vous ne deveniez pilote?

Si on m'avait offert le poste de navigateur ou d'officier de communication, j'aurais refusé.



Ile de glace soviétique dans l'Arctique *(Sept. 77)*.

• Vous avez, un tantinet, manqué la guerre de Corée?

Oui. A ce moment-là, j'étais à l'entraînement pour une période d'environ 2 ans. C'est le temps que ça prend avant qu'un pilote devienne opérationnel. Lorsque j'ai terminé, la guerre de Corée était presque finie. D'ailleurs, on n'y avait pas envoyé beaucoup d'hommes.

A cette époque, notre travail était d'un autre ordre, puisqu'il y avait une menace grandissante du côté de la Russie. C'était la guerre froide et on grossissait les forces de l'OTAN en Allemagne, en France et en Angleterre.

• Pour un général, n'est-ce pas plus normal de faire la guerre que la paix?

Il est normal de s'entraîner pour la guerre afin de maintenir la paix. Si on s'y prépare et qu'on a un ennemi, on marchera sur lui facilement. De plus, si on est prêt et que l'ennemi le sait, il va hésiter avant de nous déclarer la guerre.

• Est-ce à dire que vous préparez à la fois des tactiques de défensive et d'offensive?

Oui, ici nous préparons les deux.

• Avez-vous des gens dans le Nord?

J'ai des unités d'avions de chasse, des CF-5. Ils ont pour tâche de supporter les forces terrestres; de faire de la reconnaissance visuelle et photographique, ainsi que des vols d'entraînement pour repousser les forces ennemies.

• Etes-vous également responsable de la chasse anti-sous-marine?

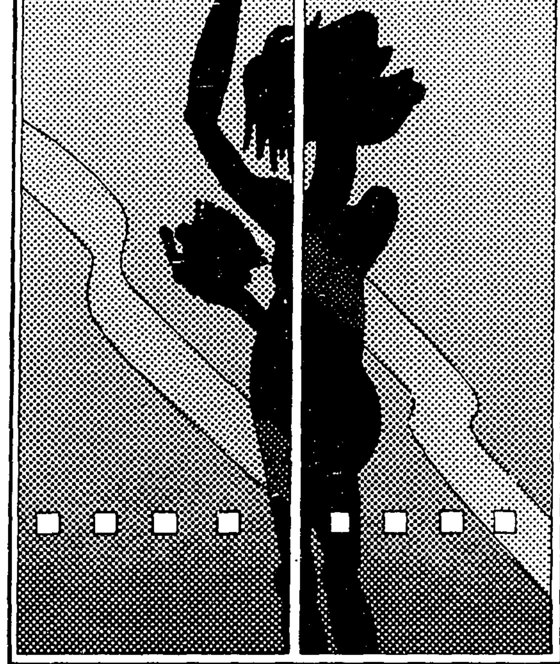
Non, mais les Forces canadiennes le sont. Sous mon commandement, j'ai eu des CF-5 et des avions citernes. Ils ont photographié l'île de glace soviétique. Cette île-là est située dans l'Arctique, et se déplace continuellement. Ces photographies ont d'ailleurs été publiées. Des explorateurs et des hommes de science de l'Union Soviétique y font des recherches et nous sommes allés vérifier; c'est normal, puisque c'est chez-nous que ça ce passe.

(la semaine prochaine : devoir et conscience sont synonymes)

P&R 707 B (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Avis au consommateur





Les portes de verre peuvent présenter un danger pour les jeunes enfants turbulents ou les adultes distraits. Le Conseil national de recherches estime qu'environ 10,000 accidents par année étaient causés, dans les foyers, par des surfaces de verre, avant l'inclusion, en 1974, des règlements sur le verre de sécurité dans la Loi sur les produits dangereux.

Tous ces accidents, dont la moitié concernaient des enfants, ont résulté de l'emploi du verre ordinaire. Celui-ci, sous l'effet d'un choc violent, éclate en fragments acérés comme des pointes de couteaux qui peuvent causer de graves blessures et même la mort.

L'emploi du verre de sécurité peut éviter des accidents à la maison car, contrairement au verre ordinaire, il résiste aux chocs et se casse difficilement.

Il existe trois sortes de verre de sécurité: le verre trempé, le verre feuilleté et le verre armé.

La Loi sur les produits dangereux interdit l'annonce, la vente ou l'importation au Canada de portes de baignoire et de douche, et de portes extérieures à usage domestique qui ne sont pas fabriquées avec du verre de sécurité, ou qui comportent une vitre qui n'est pas en verre de sécurité.

Les règlements sur l'emploi du verre de sécurité sont inclus dans le Code national du bâtiment et dans les dispositions sur les logements résidentiels de la Société centrale d'hypothèques et de logement ainsi que dans la Loi sur les produits dangereux.

Si votre maison a été construite avant 1974, il est fort possible que les portes, panneaux de douche, etc., soient en verre ordinaire. Si vous devez remplacer ces articles, n'oubliez pas qu'ils doivent être en verre de sécurité et satisfaire aux exigences de la Loi sur les produits dangereux. Toutefois, si vous préférez les réparer, n'employez que du verre de sécurité, pour avoir plus de protection dans votre foyer.

En respectant les règles de sécurité suivantes, vous pourrez diminuer les risques d'accident dans votre maison:

- Soyez attentif; assurez-vous toujours que la porte de verre est bien ouverte, et qu'il s'agit d'une porte et non d'un panneau fixe.
- Installez des motifs décoratifs ou des barres de sécurité sur les portes ou panneaux vitrés coulissants, pour qu'il soit facile de voir si la porte est fermée ou ouverte.
- Disposez un meuble ou une plante ornementale devant les grands panneaux de vitre.
- Ne laissez pas de jeunes enfants s'amuser près d'une porte ou d'un panneau de vitre. S'ils trébuchent, ils peuvent donner de la tête contre le verre.
- Placez des bandes anti-glissantes ou un tapis anti-dérapant au fond de la baignoire. L'installation d'une barre d'appui au mur est aussi recommandée.
- Dégagez l'espace près des portes. Les gens risquent de trébucher sur des jouets, petites tables, carpettes ou autres articles et de se blesser sur une porte ou un panneau de verre.

Service de l'information et des relations publiques,
Consommation et Corporations Canada,
Place du Portage, Phase I, Hull, Québec, K1A 0C9.

P&R 107 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

LUNDI 3 avril

Nicol FORTIN, St-Isidore
Mme Claudette JODOIN, Edmonton
Mme Gabrielle JOHNSON, Guy
Raymond LAVOIE, Peace River

MARDI 4 avril

Victor CLOUTIER, Donnelly
Marcien FORESTIER, Edmonton
Mme Thérèse JOLY, St-Paul
Richard LEPAGE, Jean Côté
Rémi MAILHOT, Edmonton
M. l'Abbé Lucien ROBERT, Edmonton

MERCREDI 5 avril

David AYOTTE, Edmonton
Laurent BINETTE, St-Paul
Elphège BOULET, Donnelly
André NOEL, Edmonton
Jacques OUELLETTE, Bonnyville
Philippe PLAMONDON, Plamondon
Albert SABOURIN, Morinville
Mme Blanche VALLEE, Bonnyville

JEUDI 6 avril

Mlle Nicole CLERIOT, Ottawa
Achille DEMERS, Edmonton
Mme Juliana DESAULNIERS, St-Paul
Mme Carmen LAVERDIERE, Girouxville
Norman LAVOIE, Peace River
M. l'Abbé Jean-Marie MARTINEAU, Cold Lake
Jean-Paul MERCIER, Danville
Olivier MORRISSETTE, Edmonton

VENDREDI 7 avril

Mlle Rose-Aimée CARRIER, Edmonton
Joseph COURCHESNE, Fort McMurray
Mme Thérèse LAPLANTE, Cold Lake
Mme Bernardine LEFEBVRE, Prince George
Mme Marie-Thérèse RICHARD, Edmonton

SAMEDI 8 avril

Gilbert BROCHU, Edmonton
Mme Colombe CLOUTIER, Donnelly
Blair DORE, Edmonton
Marcel MAHE, Mallaig
Yves MICHEL, Edmonton
Roland PIQUETTE, Plamondon
Emile VALLEE, Bonnyville

DIMANCHE 9 avril

Charles CIMON, Saskatoon
Claude DALLAIRE, Bonnyville
Jules LACOURSIERE, Edmonton
Gérard MAISONNEUVE, Falher
Mme Ghislaine MARTEL, St-Isidore
Mme Alice RUEL, Falher
Thomas SCHAUB, Edmonton

COMPOSITION DU COMITE DE L'EDUCATION DE L'A.C.F.A.

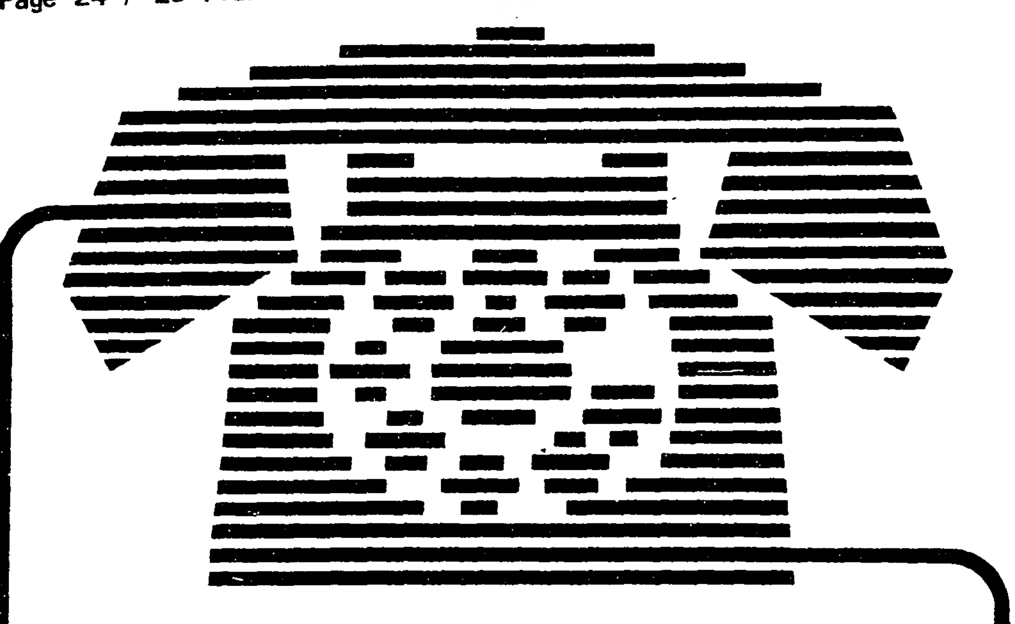
Michel BEAUDOIN des Surintendants bilingues
Adrien BUSSIERE, du Ministère de l'Education
Marie-Claire CHAMPAGNE, de la régionale de Bonnyville
Bernard DEMERS, de la régionale d'Edmonton
Madeleine GAUTHIER, de la régionale de Rivière-La-Paix
Irène LABELLE, de la régionale de Calgary
Marcel LAVALLEE, du Conseil français de l'ATA
Pierre LEROUX, de la régionale de St-Paul
Juliette MONTPETIT, de la régionale de Morinville-Legal

Les régionales de Lethbridge & Red Deer seront représentées à la prochaine réunion



M. Michel Beaudoin

MEMBERSHIP et INFORMATION
10008-109e rue, Edmonton T5J IM5
(403)429-7611



Votre temps est précieux!
Téléphonez-nous pour réserver instantanément à l'un de ces excellents hôtels:

Les hôtels du CN:	D'autres grands hôtels:
Hôtel Newfoundland, St-Jean, T.-N.	Le Hilton de Québec, Québec
Hôtel Nova Scotian, Halifax	Aéroport de Montréal Hilton, Montréal
Hôtel Beauséjour, Moncton	Harbour Castle Hilton, Toronto
Le Reine Élizabeth*, Montréal	Hôtel Plaza II, Toronto
Château Laurier, Ottawa	Park Plaza, Toronto
Hôtel Fort Garry, Winnipeg	Toronto Airport Hilton, Toronto
Hôtel Macdonald, Edmonton	The Bessborough, Saskatoon
Jasper Park Lodge, Alberta	The International, Calgary
Hôtel Vancouver*, Vancouver	*Administration: Hilton Canada

À Edmonton, appelez le service des réservations des hôtels CN, 426-4515



Petites annonces

Jeune homme cherche personne francophone pour partager appartement.

Veuillez écrire à:

"Le Franco-Albertain"
a/s René Dubeau
10012-109 st
Edmonton, Alta
T5J 1M5

Aide familiale demandée
Bébé de trois mois
Début:
1er Juillet à Sherwood Park
Pension et logement si désiré
Tél.: 464-6967

Dame offre ses services, à domicile,
pour prendre soin d'une dame âgée.
- 5 jours par semaine
Tél.: 482 - 2403

Sous-sol meublé à louer (chambre, salon, cuisine)

Tél.: 479-1733

Parkway Country 

Pour tout achat en français de voitures neuves, usagées et camions appelez-moi au 478-4621

Je serai toujours à votre service.


DON CHAPMAN

PARKWAY COUNTRY PLYMOUTH CHRYSLER LTD.
133e AVENUE & FORT ROAD, EDMONTON
EDMONTON, ALBERTA

Mise en échec

Échec à la fatigue. Echec à la maladie. Soyez actifs et découvrez une nouvelle vie. C'est facile, amusant, divertissant.

Être en forme, c'est donc plaisant!



OFFRE DE SERVICE

Femme garderait enfants (0-5 ans) chez elle
Tél.: 462-3967

A VENDRE

Maison neuve à Plamondon, lot: 50 par 50, bien bâtie, 1776 pieds carrés. Maisons et lots sont rares à Plamondon, ne manquez pas cette offre. Pour de plus amples informations, contactez Alphè, tél.: 429-7581. Arcana Agencies (Realty) Ltd, 504 Cambridge Building, Edmonton

---

INFORMATION D'EMPLOI

Pour l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Alaska, Pipeline homme ou femme, tous les métiers. Ecrire à B.P. 274 Station N. Montréal Que. H2X 3M4

"VOUS PRENEZ VOTRE RETRAITE?" Développements d'habitations préfabriquées conçues pour adultes à l'île de Vancouver, au Sud de la province et la Vallée de l'Okanagan. Pour toutes informations: Box 4002, Stn. A, Victoria, B.C., ou Box 822, Summerland, B.C."

CARTES D'AFFAIRES

Tél.: 462-3967
TREMBLAY & FILS
Menuiserie, Dry Wall, Stucage, Peinturage
SPECIALISTS EN REPARATION
111 Morin Maze (Millwoods) Edmonton, Alberta
R. TREMBLAY, Gérant

Tél.: 474-8011 Telex: 037-3840
Cheetah CYCLE SALES LTD.
9104 – 118e ave, Edmonton
T5B 0V1
SUZUKI YAMAHA


Alain & Monique Bouchet
Pour tous vos besoins immobiliers, service efficace.
Rés.: 286 - 2031
Bur.: City Wide Realty 288 - 9941

Husky Crane Service Ltd.
Location de grue à tour
Personnel de montage
Erection - Démantèlement
Michel Roy Tél.: 289-8081

HAIR DIMENSION LTD.
10012A - JASPER AVENUE,
EDMONTON, ALBERTA T5J 1R7
(403) 424-7484
Cecile Allard

CARDA
Commercial Résidentiel Terrain
8935 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
RENE AMYOTTE
Bur.: 465 - 9691
Rés.: 465 - 3855
IMMEUBLE

LEO AYOTTE AGENCIES LTD.
Rep.: LEO AYOTTE
Assurances générales
Automobiles, maisons, etc.
EDIFICE LA SURVIVANCE
10008 - 109e rue, Edmonton
Bur.:422-2912 — Rés.: 455-1833

LE CARREFOUR
Bonnyville
Centre Culturel de l'A.C.F.A.
Tél.: 826-5275
Calgary
App. 102, 1809 - 5e rue S.W.
Tél.: 262-5366
Edmonton-Nord
10014 - 109 rue
Tél.: 424-2565
Edmonton-Sud
9208 - 88e avenue
Tél.: 469 - 8240
Falher
Caisse Francalta
Tél.: 837-2227
St-Paul
4914 - 50e avenue
Tél.: 645-4800
Carrefour-Legal
C.P. 507
Legal, Alta.
Tél: 961-3665

DR. R.D. BREAULT
DR. R.L. DUNNIGAN
Dentistes
Strathcona Medical Dental Bldg
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Tél.:439-3797

OPTICAL PRESCRIPTION
COLLEGE PLAZA
8217 - 112e rue
PAUL J. LORIEAU
Tél: 439-5094

IMPRIMERIE LA SURVIVANCE PRINTING
Marcel Doucet
10010 - 109e rue Tél.: 424-8267

HUTTON UPHOLSTERING
Housses de toutes sortes
Réparations de tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue Tél.: 424-6611

EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD.
Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux
10127 - 102e rue
Tél.: 422-6927

---

graphica galerie d'art
spécialité: gravures canadiennes
poterie d'art
encadrement artistique
8815b-92e rue, T6C 3P9 465-4188

BENOITON & ASSOCIES
Comptabilité - Impôt
Imperial Lumber Building
208 - 10018-105e rue,
Edmonton, Alta. Tél.: 424-6301
201- 10029A - 100ave. 1130 - 102 ave.
Grande Prairie Dawson Creek, C.B.
Tél.: 532-3587 Tél.: 782-2840

CAMPUS HAIR CENTRE
Spécialiste en coiffure et soins capillaires pour hommes et femmes
Ernest Daigle
tél: 439-2423
Campus Towers
8625- 112 rue Edmonton, Alberta.

DR. PAUL HERVIEUX
Dentiste
Edifice Glenora Professionnal
10204 - 125e rue
Bur.: 452-2266 - Rés.: 454-3406

DR. R.J. SABOURIN
Dentiste
213 Le Marchand
Edmonton
Bur.: 488-1880 - Rés.: 488-3713

HECTOR R. THERRIEN, C.A.
LACHMAN KING & CO
Comptables agréés
442 Birks Building - Avenue Jasper
et 104e rue Edmonton, Alta
Tél.: 424-8121 (rés.) 433-5611

J.P.R. (RON) COMEAULT
Représentant régional d'Assurance-vie des Chevaliers de Colomb
Tél.: (403) 488-5653
Rés.:423-4750
Centre Chevaliers de Colomb
10140-119e rue, Edmonton, Alberta

PUBLICITEC
•Photographie •Design
Denis Lord
Edmonton, T6C 1R3
Tél.: 466-2449

Atelier B's CERAMIQUE
51/2 milles au sud-est de
PEACE RIVER
Tél.: 624-8120
Articles en céramique, vente de matériaux

SERVICES DE RECHERCHE ET DE REDACTION Ltée.
BLAIR DORE, GERANT
8012-131A ave 475-3371
Idées, Développement d'idées
Recherche, Rédaction,
Coordination, Traduction

JULIEN BOUCHER TRUCKING
R.R.2, New Sarepta, Alta
Terre noire, sable, gravois. Services personnalisés.
Tél.: 986-6871

GUY. G. NOBERT
Comptable agréé
331 Professional Building
7, rue Ste-Anne
St-Albert, Alberta
Tél: rés 459-8983
bur 458-8686